

... j'irai rendre grâce à Verdélais !

G.-J. Chaminade et "Notre Dame des affligés"



Verdelais 2008

... j'irai rendre grâce à Verdélais !

G.-J. Chaminade et "Notre Dame des affligés"

**Documents rassemblés et présentés
par Robert Witwicki sm
Verdelais 2008**

I.

Le Père Chaminade : De Périgueux à Bordeaux

1.1. Périgueux et Mussidan

Celui qui deviendra *Le Père Chaminade* naît à Périgueux le 8 avril 1761, dans une famille de marchands drapiers, installée rue Froide, non loin de l'église Saint-Sylain. Baptisé le même jour dans cette église, il reçoit le prénom de Guillaume. Il choisira lui-même d'y associer 'Joseph', quelques années plus tard, à l'occasion de sa confirmation.



Vue de Périgueux au dix-huitième siècle.

Son frère aîné, Jean-Baptiste, était entré chez les **Jésuites** mais, après l'interdiction de l'Ordre, en 1763, il devint prêtre diocésain et professeur au collège **Saint-Charles de Mussidan**, à une trentaine de kilomètres au sud de Périgueux. Tout naturellement il fit venir près de lui ses deux plus jeunes frères, Louis et Guillaume. Ce collège était en même temps un séminaire : les prêtres de la Congrégation de Saint Charles y assuraient l'enseignement pour de nombreux garçons et la formation spirituelle d'un certain nombre de séminaristes - dont plusieurs étaient eux-mêmes enseignants -. Tout cela se faisant dans les mêmes locaux.

La **dévotion mariale** est forte à Mussidan ; toute la région vénère **Notre-Dame du Roc** et au collège on récite tous les jours le Petit Office de l'Immaculée Conception. Un jour Guillaume-Joseph, qui a près de 14 ans, se blesse au pied au cours d'une promenade. Ne guérissant pas, il se tourne vers Notre Dame et promet un pèlerinage à **Verdelais** s'il guérit.

La guérison est alors rapide et G.-Joseph fait le pèlerinage à pied, accompagné de Jean-Baptiste qui ne pouvait pas laisser son jeune frère partir seul sur les routes. Il y a 80 kilomètres de Mussidan à Verdélais, ne l'oublions pas.

Guillaume-Joseph est à peine âgé de quinze ans lorsqu'il prononce, en privé, les trois vœux de religion, dans la Congrégation des Prêtres de Saint-Charles et qu'il rejoint ses deux aînés dans la Communauté des Missionnaires de Mussidan. Il y enseigne et seconde l'économiste du collège, avant de lui succéder.

Louis Chaminade se prépare au sacerdoce à Bordeaux, puis au Séminaire de Laon, à Paris, sous la direction de prêtres de Saint-Sulpice. Il y reçoit la prêtrise en 1783. On pense que G.-Joseph l'y rejoignit en 1782-83; et c'est vraisemblablement à la veille de la Pentecôte, le 14 mai 1785, qu'il est ordonné prêtre à son tour.

Jean-Baptiste meurt en 1790, pleuré par tout Mussidan. La **Révolution** est en cours. Guillaume-Joseph, qui a refusé de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé, se rend à Bordeaux pour se fondre dans la grande ville ; il y installe également ses parents.

1.2. L'exil à Saragosse

En 1791 l'abbé Chaminade commence dans le cœur de Bordeaux une vie de missionnaire **clandestin** où il risque plusieurs fois sa vie. En effet, les structures ecclésiastiques officielles avaient été pourvues par des prêtres ayant prêté serment à la Constitution civile du clergé ; les prêtres « réfractaires » étaient, eux, décrétés d'arrestation.

Fin septembre 1797, G. J. Chaminade doit prendre la route de l'exil. Il se dirige vers Saragosse, au nord de l'Espagne, où il pouvait se joindre à un important groupe de prêtres exilés et où son frère Louis viendra le rejoindre. Même si l'accueil réservé aux exilés est généreux dans la capitale de l'Aragon, il faut subsister et, pour les frères Chaminade il est dur de ne pas avoir d'activité pastorale. Ces trois ans à Saragosse sont autant d'années au désert.

Mais c'est aussi le temps de bien des grâces qui vont structurer progressivement dans le cœur du futur fondateur de la Famille marianiste deux axes spirituels fondamentaux : **Marie** et la **Mission**.

Marie d'abord. Depuis son enfance G.-Joseph aimait et vénérât la Vierge Marie ; son passage à Mussidan avait renforcé sa dévotion, sa guérison l'avait confirmé dans cette voie. Son arrivée à Saragosse se produit le 11 octobre 1797 au soir, la ville étant illuminée pour la Fête de **N.D. du Pilier** (*del Pilar* - 12 octobre), la fête majeure de la cité. C'est comme si Marie avait attendu Chaminade à Saragosse.

La Mission. Là encore les années passées à Mussidan ont joué leur rôle mais plus encore le souci d'une France où la Terreur a mis en œuvre une politique de déchristianisation efficace qui fait de notre pays une terre de mission au tournant du XIX^e s. et de cela, Chaminade est bien conscient. Mais que peut-il faire, exilé à Saragosse ?

Le Père Chaminade est resté très discret sur ses méditations à Saragosse, même s'il a laissé entendre qu'il avait eu une sorte de vision de ce que serait à l'avenir la Famille marianiste. Toujours est-il qu'en août 1800, il écrit à Mlle de Lamourous, restée à Bordeaux : « Nous n'avons encore rien fait. Il est question de commencer tout de bon, et de faire quelque chose pour la gloire de Jésus-Christ, notre bon Maître. ». A 39 ans, Chaminade est résolument tourné vers l'avenir.

La fin du Directoire et la prise en main du Consulat par Bonaparte, qui entend utiliser l'Eglise pour asseoir son pouvoir, permettent le retour des exilés. Ainsi donc, dès novembre 1800, Chaminade rentre-t-il à Bordeaux.

1.3. De retour à Bordeaux

Son premier apostolat est bien modeste : il dessert un petit **oratoire**, au troisième étage d'une rue du centre ville. Trois semaines après son retour, le **8 décembre 1800**, il y célèbre la messe de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, entouré d'une douzaine de jeunes gens à qui il propose un engagement chrétien. La **Congrégation mariale** est ainsi lancée ; elle regroupera en moins de 10 ans 600 personnes à Bordeaux : jeunes hommes et jeunes filles, hommes et femmes, une majorité de laïcs mais aussi des prêtres.

Tout s'accélère : le 25 mars 1801, il lance officiellement la branche **féminine** de la Congrégation avec Marie-Thérèse de Lamourous et, le 28 mars 1801, il est nommé **Missionnaire apostolique** par la Congrégation

romaine de la *Propaganda fide* (plus tard Congrégation pour l'évangélisation des peuples). Chaminade avait sollicité cette nomination dès Saragosse, pour pouvoir agir partout et ne pas être cantonné dans le seul diocèse de Bordeaux. Naturellement, dans un pays où était établie la hiérarchie catholique, il n'agissait qu'avec l'accord de l'évêque du lieu. Il entra ainsi dans la cohorte des missionnaires apostoliques envoyés par le pape "en territoires hérétiques d'Italie et de France" – une terminologie que résulte de l'affrontement de la Révolution française et de l'Eglise.

Le Fondateur : la Congrégation et les Instituts Religieux

L'idée du Père Chaminade est de ne pas agir seul ; il est également convaincu que, par son baptême et sa confirmation, tout chrétien est missionnaire. La Congrégation de Bordeaux est donc un lieu où des chrétiens vont pouvoir se rassembler, se former et, immédiatement vivre leur vocation missionnaire, là où ils sont. "Chaque Congréganiste, de quelque sexe, de quelque âge, de quelque état qu'il soit, doit devenir membre actif de la mission", écrit Chaminade, en 1814, à Adèle de Trenquelléon, une jeune noble de la région d'Agen, qui sera, avec lui, la fondatrice des Filles de Marie (Immaculée).

De la Congrégation de Bordeaux vont naître deux instituts religieux. La Congrégation des jeunes filles, fondée et dirigée par Adèle de Trenquelléon, donne naissance aux **Filles de Marie**, en 1816. A Bordeaux, certains jeunes gens de la Congrégation entrent dans la **Société de Marie**, fondée en 1817.

Quand le Père Chaminade s'éteint, le 22 janvier 1850, dans sa maison, mitoyenne de la Chapelle de la Madeleine, au cœur de ce Bordeaux où il s'était tant dépensé, la Société de Marie comptait environ 250 religieux, répartis en 45 communautés, et l'un d'eux venait de gagner les Etats-Unis et de jeter les bases de la communauté de Dayton (Ohio).

J.F. Massicot, 1999

II. PERIGUEUX

2.1. *Un peu d'histoire*

La tribu gauloise des **Péetrocores** - nom que l'on peut traduire par "les quatre enseignes" - a donné son nom à Périgueux et au Périgord. Elle s'était installée sur la hauteur qui domine l'Isle, près de la source sacrée de la déesse Vésonne. Les Péetrocores, ralliés à Vercingétorix, durent accepter l'installation des Romains au bord de l'Isle et virent s'élever la cité de **Vesunna**, typiquement romaine, munie d'un plan de rues orthogonal et d'un forum. Au début de notre ère, Vesunna est une ville neuve qui va très vite se développer car elle est directement reliée aux principales cités romaines d'Aquitaine : au nord, à Limoges et Bourges ; à l'ouest, à Saintes ; au sud-ouest, à Bordeaux et, au sud, à Agen, Toulouse et la Narbonnaise.

L'archéologie nous a livré un **forum** avec deux esplanades, l'une civique, l'autre religieuse (les temples ont totalement disparu) séparées par une basilique, c'est-à-dire une vaste halle servant de lieu de réunion, de bourse et autres activités profanes. Au nord du forum, un espace sacré dédiée à Vésonne était entouré d'un portique de 122 m sur 143 (la surface de trois terrains de football); au centre, le temple circulaire haut de 25 m et d'un diamètre de 21 m était entouré de colonnes ; c'est la tour de Vésonne. Non loin de là, l'amphithéâtre pouvait accueillir 30.000 spectateurs et il fallait trois aqueducs pour alimenter la cité et ses thermes en eau courante.

Ruinée par les Alamans au III^e siècle, ravagée par d'autres barbares au cours des siècles suivants, Vésonne n'est plus, au Moyen-âge, qu'une humble bourgade entourée d'un mur monté avec les pierres des monuments romains. A moins d'un kilomètre s'élève **Puy-Saint-Front**, un hameau entourant un monastère qui abrite le tombeau du premier évêque, Frontus (ou Fronto) (III^e s. ?).

En 1251, ville et hameau se fondent en « Périgueux ».

A la fin de la guerre de Cent ans, les Consuls de Périgueux soutiennent le roi de France, tandis que le Comte du Périgord se range du côté anglais, ce qui vaut au Périgord d'être rattaché à la couronne et à Périgueux, de bénéficier des faveurs royales.

Depuis, Périgueux est redevenue la capitale du Périgord, puis la préfecture de la Dordogne. L'arrivée du chemin de fer, au **XIX^e** s., renforce

sa vocation industrielle (ateliers de construction et d'entretien de wagons), confirmée par l'implantation d'une imprimerie de timbres-poste, qui travaille aussi à l'exportation. L'agglomération compte aujourd'hui près de 30 000 h et l'autoroute la relie à Bordeaux, Lyon, Limoges, Paris...

La **cathédrale** Saint-Front s'élève à l'emplacement d'une chapelle du VI^e s. et prend la suite d'une église du XI^e. La cathédrale a été achevée en 1173. Cas rare en France, elle est de type byzantin, avec un plan en croix grecque (inscrite dans un carré) et cinq coupoles ; elle fait penser à Saint-Marc de Venise.

'Assez abîmée au cours des siècles, elle a été **restaurée** de 1852 à 1901, sur des plans de l'architecte **d'Abadie** qui lui a ajouté 17 clochetons. On doit au même architecte en particulier Sainte-Marie de la Bastide à Bordeaux.

A l'intérieur de la cathédrale on peut admirer un grand **retable** baroque en noyer, provenant d'une chapelle des Jésuites. A l'opposé, on reconnaît les restes de l'église du XI^es. et on peut visiter le cloître.

2.2. MUSSIDAN

Notre Dame du Roc

Dans cette curieuse **statue** certains voient à la fois une Vierge à l'enfant et une **Piéta** puisque la Vierge tient sur ses genoux le corps de Jésus crucifié. Ils pensent que la statue veut nous montrer à la fois les deux mystères fondamentaux de l'Incarnation et de la Rédemption.

D'autres pensent que l'enfant ne représente pas Jésus mais un ange, un ange de consolation. De fait, Marie ne le porte pas vraiment sur son bras gauche mais il est collé contre elle, jambes repliées et regarde non vers Marie mais vers nous.

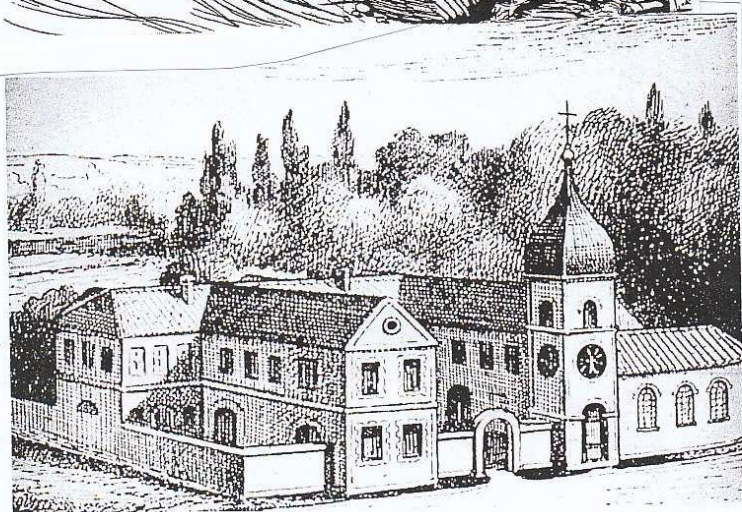
Prière à Notre Dame du Roc

O Sainte Vierge, qui avez daigné choisir notre paroisse pour y être honorée sous le titre de Notre-Dame du Roc, nous venons nous jeter à vos pieds avec une confiance sans bornes, au nom de l'immense douleur que vous avez éprouvée en recevant le corps inanimé de votre fils, inspirez-nous une vive contrition des péchés qui ont causé sa mort, et torturez votre cœur. Au nom de l'amour que vous lui portez, aimez-nous et secourez-nous comme vos propres enfants, puisque nous sommes ses frères et qu'il a donné sa vie pour notre salut. Accordez-nous de rester avec vous inébranlablement attachés à ce « ROC DIVIN » par une foi solide, une vie conforme à nos convictions, une soumission entière à l'Eglise fondée sur ce ROC.

Secourez-nous dans toutes les tentations qui mettraient en péril notre foi ou notre vertu ; tendez-nous la main après nos chutes, soutenez-nous dans nos difficultés. Donnez-nous enfin de ne passer aucun jour sans implorer votre assistance car c'est par vous que nous demeurerons à jamais fixés sur le ROC du Salut. Amen.

(imprimatur, Périgueux 8 septembre 1926 (?). Pour l'évêque, MAYIONADE, Vicaire général.





III. GUILLAUME-JOSEPH CHAMINADE

A MUSSIDAN

D'après Joseph Verrier sm, Jalons... T. I, p. 27ss..

1771. Le petit séminaire de Mussidan est pauvre. Quel avenir pouvait avoir une maison sans ressources et sans corps professoral stable ? Beaucoup se posaient la question à la rentrée de 1771... Heureusement, l'âme du fondateur survivait en celle de ses héritiers et dans celle des deux jeunes directeurs, Chaminade et Moze. Leur abnégation et leur activité devaient sauver le séminaire.

Pour le moment, Guillaume-Joseph Chaminade était trop jeune pour partager leurs soucis. Guidé par son frère Louis-Xavier, que deux ans de pensionnat avaient familiarisé avec les us et coutumes de la maison comme avec les lieux, il se trouva vite à l'aise au milieu de ces écoliers d'âge divers, parmi lesquels régnait un grand esprit de famille et dont les plus grands furent à la fois ses maîtres et ses camarades.

Par économie et suivant une pratique assez courante dans les petits séminaires de France à cette époque, les directeurs de Saint-Charles recouraient à de jeunes clercs et même à leurs finissants de philosophie et de mathématiques pour assurer une partie de l'enseignement dans les autres classes. Se réservant l'enseignement direct des plus âgés et l'entier contrôle de leurs travaux, ils se bornaient, quand il s'agissait des élèves du cycle latin, à fixer des programmes, à donner des directives, à indiquer les exercices à faire, selon les aptitudes, les connaissances et les progrès de chacun. Les aînés servaient de **régents**, expliquaient, veillaient à l'exécution, corrigeaient, rendaient compte et ne provoquaient que de temps en temps les interventions magistrales. Ce qui aurait été impossible avec des effectifs normaux ne l'était pas avec ceux de Saint-Charles à l'époque et, avec cette méthode, les élèves les mieux doués ne risquaient pas d'avoir à piétiner sur place, comme les moins brillants ou les plus lents n'étaient pas exposés à se décourager et à être laissés pour compte. C'était une sorte d'enseignement sur mesure.

Parmi les clercs avec lesquels Guillaume-Joseph Chaminade put s'initier au latin, le registre de la confrérie du Rosaire et celui de la confrérie du Très Saint-Sacrement érigées celle-ci en l'église paroissiale de Mussidan, celle-là en la chapelle de Notre-Dame du Roc, nous

permettent de nommer : Antoine Ladeymarie, que nous retrouvons, dix ans plus tard, aumônier de l'hospice de Mussidan, et, le 6 brumaire an XI (28 octobre 1802), préposé pour la succursale de Bosset ; Jean-Baptiste-Pierre Girardeau, qui participera aux élections des députés de son ordre aux états généraux en 1789 comme curé de Marsac, et qui figure sur la liste des prêtres ayant agréé le concordat en frimaire an XI. Un autre est le trop fameux Pierre Pontard, futur évêque constitutionnel de Périgueux. Il avait 22 ans en 1771.

Le curé le reçut **confrère du Très Saint Sacrement** le 9 octobre, alors qu'il était clerc tonsuré. Le 4 octobre 1772 et le 9 octobre 1773, il est encore présent en l'église Saint-Georges, comme témoin de plusieurs réceptions. Pierre Pontard, l'évêque schismatique, prévaricateur, apostat, indigne et mort impénitent ; Guillaume-Joseph Chaminade, le confesseur de la foi, le fondateur d'ordre, déclaré vénérable par l'Eglise : l'histoire connaît de tels contrastes ; la parabole évangélique de l'ivraie et du bon grain les a préfigurés.

Guillaume-Joseph Chaminade se montra vite un élève sérieux et appliqué, faisant honneur à son frère Jean-Baptiste officiellement syndic de l'école, sous la supériorité du curé de Villamblard. Bien vite aussi, il fut manifeste qu'il était du nombre de ces enfants que le catéchisme diocésain permettait d'admettre à la sainte table avant l'âge habituel de quatorze ans, parce qu'ils joignaient « à un heureux naturel cultivé par la bonne éducation un jugement formé et, encore plus, des mœurs pures et innocentes ». L'abbé G. Caillet, qui devait l'avoir appris un jour de la bouche même de l'intéressé, nous dit sans hésitation : « il eut le bonheur de faire sa première communion avant l'âge de onze ans ».

Pour disposer son jeune frère à ce grand acte, Jean-Baptiste ne pouvait mieux faire que de suivre les excellents conseils que donnait le catéchisme imprimé par ordre de Mgr J.-Ch. Machéco de Prêmeaux et qui tendaient essentiellement : 1° à faire "faire une bonne confession "...; 2° à faire "concevoir des sentiments sincères d'humilité, de confiance et d'amour envers N. S. J. C. dans l'Eucharistie, avec un grand désir de s'unir à lui par la sainte communion, pour vivre ensuite d'une manière qui réponde en quelque sorte à la sainteté d'un si grand mystère".

Comme il avait fait pour Louis-Xavier, deux ans plus tôt, Jean-Baptiste profita sans doute de la préparation à la première communion

pour initier Guillaume-Joseph à la **méditation** suivant la méthode ignacienne. Il n'eut pas de peine Le terrain avait été préparé depuis plusieurs mois. Durant les vacances qui suivirent sa première année de pensionnat, Louis-Xavier ne passait aucun jour sans prendre la nourriture, l'exercice nécessaire à la vie qu'on nomme intérieure. - Pourquoi cette retraite de tous les jours ? " Pourquoi cette séparation de moi ? " lui demandait son jeune frère. - " Je fais la méditation ", répondait Louis-Xavier. Le jeune frère ne connaissait pas encore ce fruit de vie, mais l'exemple autant que l'affection le portait à être semblable à son frère et lui donnait déjà le goût de ce qu'il devait un jour aimer et enseigner. De fait, quand il la connut, Guillaume-Joseph apprécia fort cette façon de prier et en fit, lui aussi, l'aliment quotidien de sa vie spirituelle.

Dans une âme aussi bien disposée, la première visite du Dieu de l'Eucharistie et les communions qui la suivirent ne pouvaient manquer de produire les plus heureux effets. La dévotion de l'enfant à l'égard du très saint sacrement devint bientôt si manifeste qu'elle ne resta pas inaperçue. Le 16 mai 1840, M. Benoît Meyer, jeune religieux, a pu entendre Mgr Antoine-Jacques de Chamon, évêque de Saint-Claude, déclarer à la communauté marianiste de Courtefontaine : Etant vicaire général, j'apprenais comment, dans sa patrie, votre fondateur se distinguait déjà par sa piété. Etant encore jeune, âgé de douze ans, on le trouvait des heures entières, immobile comme une statue, à genoux devant l'autel du très saint sacrement".

Cette dévotion précoce était précisément celle que le catéchisme de Périgueux indiquait comme le moyen principal à employer pour conserver la grâce de la première communion : une dévotion qui conduisait à mener "une vie vraiment chrétienne, c'est-à-dire une vie conforme à celle que notre Seigneur Jésus-Christ a menée". Au souvenir de ce temps, cinquante ans plus tard, l'ancien élève de Mussidan pourra dire : "J'allais trouver un bon prêtre, qui était mon directeur, et quand je lui demandais comment il fallait faire, il me disait : notre Seigneur n'aurait pas fait cela. Notre Seigneur faisait cela. - Excellente réponse ! "

En même temps qu'il développait sa dévotion à l'égard de l'**Eucharistie**, Guillaume-Joseph Chaminade intensifia aussi sa piété filiale envers **Marie**. A la question : "A qui vous adresserez-vous, après

Dieu, pour obtenir la grâce de bien communier ? " son catéchisme répondait : "Je m'adresserai particulièrement à la sainte Vierge, que notre Seigneur Jésus-Christ a choisie pour sa mère et dont il a pris soin lui-même de préparer l'âme et le corps, pour en faire une demeure digne de lui ». *Les avis pour servir à la conduite de ceux qui ont fait la première communion* lui recommandaient d'avoir une grande dévotion pour le très saint sacrement de l'autel en même temps qu' « une grande dévotion pour la très sainte Vierge, de ne passer aucun jour sans l'honorer par quelque prière et surtout par l'imitation de quelqu'une de ses vertus ». C'était tout un programme dont Jean-Baptiste ne manqua pas de souligner la valeur et qui dut plaire au jeune périgourdin, ayant déjà appris à connaître, à aimer et à invoquer Marie, à l'école de sa mère.

Un **incident scolaire**, qui lui survint durant les premières années de sa présence à Mussidan, vint du reste convaincre Guillaume-Joseph de la puissance de Notre-Dame et de sa bienveillance à son égard. Le P. Caillet, à qui nous devons la connaissance du fait, l'a narré en ces termes : "Un jour qu'il était en promenade avec ses condisciples, on s'arrêta près d'une carrière pour s'y amuser. Il demeura au fond de la carrière, tandis que les autres élèves la parcouraient en tous sens. L'un d'eux, en courant, fit rouler du haut une grosse pierre, qui vint frapper M. Chaminade à la cheville du pied et la déboîta. Il fallut l'emporter à la maison, où les soins les plus assidus lui furent prodigués. Néanmoins, plus de six semaines s'étaient écoulées et le mal allait toujours en empirant. C'est alors que son frère Jean-Baptiste lui suggéra d'avoir recours à celle qu'on n'invoqua jamais en vain. Il accueillit cette proposition avec empressement et bonheur, et les deux frères firent ensemble le vœu d'un **pèlerinage à Notre-Dame de Verdélais** (Gironde), si la sainte Vierge daignait obtenir la guérison qu'on sollicitait de sa bonté. Marie aurait-elle pu se montrer sourde à la voix de celui qui devait tant travailler pour sa gloire ? La guérison ne se fit plus attendre. Elle fut même si prompte que notre Bon Père l'a toujours regardée comme miraculeuse. Peu de temps après, il put aller à pied, avec son frère, à Verdélais, pour payer à Marie le tribut de sa reconnaissance". Plus tard, lorsqu'il aura fondé la Société de Marie, un des plus ardents désirs de M. Chaminade sera de voir ses fils au service du sanctuaire de Verdélais et un de ses regrets de n'avoir pas réussi dans les démarches entreprises à ce sujet.

Les frères Chaminade pèlerins

Nous n'avons aucun récit de ce pèlerinage mais nous pouvons rejoindre les frères Chaminade en esprit et cheminer avec eux dans la méditation et la prière...

EN CHEMIN AVEC JESUS

*Seigneur Jésus,
je veux te rendre grâce
parce que j'ai découvert que ma vie est un chemin.*

*Un chemin qui prend naissance en Dieu
et qui mène à Dieu.*

*Un chemin qu'on parcourt
avec beaucoup de frères humains.*

*Un chemin que je dois suivre
avec sérénité et responsabilité.*

*Un chemin jalonné de choix,
comme autant de défis à ma liberté.*

*Un chemin que tu as parcouru le premier
et que tu m'invites à prendre à ta suite.*

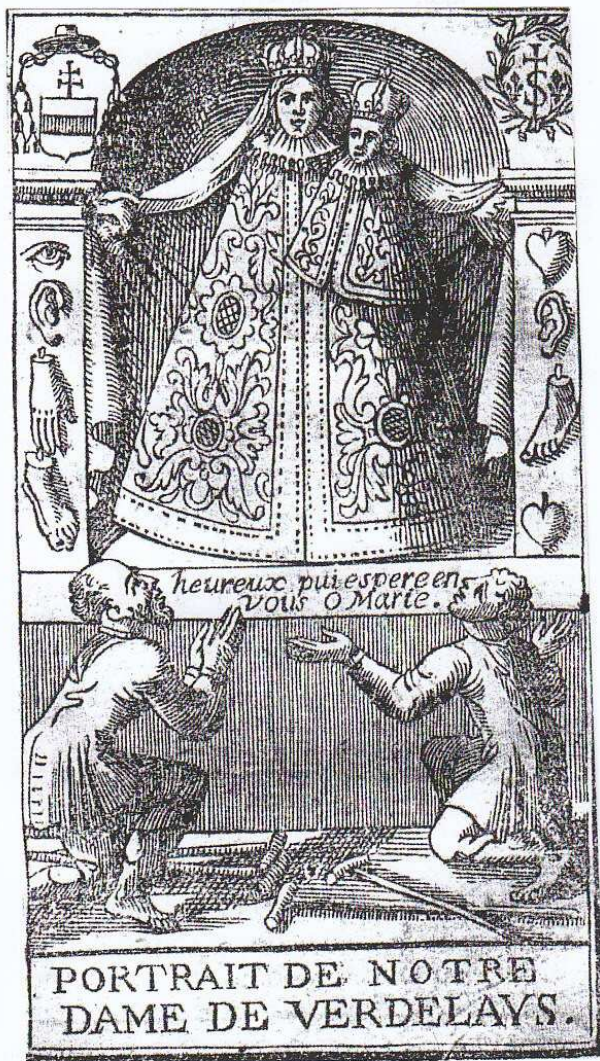
*Je veux que tu sois mon but,
ma lumière, mon compagnon de route.*

*Je veux cheminer avec toi,
cheminer comme toi.*

*Aide-moi à dépasser
la fatigue et le découragement.*

*Aide-moi à me relever après chaque chute,
et à poursuivre la route.*

*Fais que j'entende toujours ta voix qui m'appelle,
et que je ne doute jamais que ta main me soutient. Amen !*



Notre-Dame de Verdelais. Gravure du XVII^e siècle

EN CHEMIN AVEC MARIE, LA PREMIERE EN CHEMIN !

1 - La première en chemin, Marie tu nous entraînes

A risquer notre « oui » aux imprévus de Dieu

Et voici qu'est semé en l'argile incertaine

de notre humanité, Jésus Christ, Fils de Dieu.

Marche avec nous, Marie, sur nos chemins de foi

ils sont chemins vers Dieu, ils sont chemins vers Dieu

2 - La Première en chemin, joyeuse, tu t'élanças,

Prophète de Celui qui a pris corps en toi.

La parole a surgi, Tu es sa résonance

Et tu franchis des monts pour en porter la voix.

Marche avec nous, Marie, aux chemins de l'annonce

ils sont chemins vers Dieu, ils sont chemins vers Dieu

3 – La première en chemin tu provoques le signe

Et l'heure pour Jésus de se manifester

« Tout ce qu'il vous dira, faites-le ! » Et nos vignes

Sans saveur et sans fruit, en sont renouvelées

Marche avec nous, Marie, aux chemins de l'écoute

ils sont chemins vers Dieu, ils sont chemins vers Dieu

Prière à Notre-Dame de Verdélais, *Consolatrice des Affligés*

Je vous salue Notre-Dame,

qui êtes la mère de Jésus et de tous les chrétiens.

Devant votre statue que depuis tant de siècles on vénère

Je viens vous prier pour tous ceux qui sur la terre souffrent

dans leur corps ou dans leur âme.

Je vous prie pour toute l'Eglise de Jésus-Christ :

obtenez à tous ceux qui sont membres une foi plus éclairée,

une espérance plus joyeuse, une charité qui accepte le sacrifice.

Aidez tous les fidèles à faire connaître et aimer Jésus-Christ.

Je vous prie, Notre-Dame, pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Obtenez beaucoup de lumière et de force

à tous ceux qui, dans le monde entier, travaillent pour le Règne de Dieu.

*Priez Dieu pour nous, Notre-Dame :
 les hommes ont tant besoin de paix,
 de justice, de pardon, d'amitié et d'entraide.
 Priez pour les petits : que leur Cœur apprenne
 l'amour de Dieu et du prochain.
 Aidez les jeunes à se préparer un avenir beau et épanouissant.
 Aidez les foyers à vivre dans l'union, la concorde et la fidélité.
 Dans votre bonté, aidez tous ceux que la vie à meurtris,
 qui connaissent l'échec, le deuil, la misère matérielle ou morale.
 Aidez tous vos enfants à se faire un Cœur fraternel, ouvert aux autres.
 Priez aussi pour les défunts qui sont encore au Purgatoire.
 A l'heure de notre mort, assistez-nous,
 pour que nous puissions, avec vous louer, Dieu éternellement. Amen !
 Notre-Dame de Verdélais, priez pour nous !*

Notre-Dame de Verdélais, priez pour nous !



Loin de nuire aux progrès scolaires de Guillaume-Joseph, sa fidélité à la méditation, ses longues visites au Saint-Sacrement, ses témoignages de dévotion à l'égard de Notre-Dame semblaient, au contraire, favoriser le développement de ses facultés intellectuelles et contribuer à ses succès. Grâce à son travail, profitant de l'organisation des cours à Saint-Charles, il réussit même à diminuer de quelques mois l'écart qui le séparait de son frère, sur le plan des études.

Très tôt, sa **vocation sacerdotale** s'affirma. Son frère Jean-Baptiste, rapporte Justin Dumontet, qui fut dirigé par l'abbé Chaminade dès 1823 et qui fut, à plusieurs reprises, attaché à son service personnel, avait dit, au cours d'une retraite prêchée aux élèves, que Dieu parle au cœur et que, s'ils entendaient jamais sa voix, ils devaient chercher le silence pour écouter. « Un jour, ajoute-t-il, Guillaume-Joseph entendit cette voix pendant la récréation. Il s'en fut aussitôt à la chapelle. C'est alors que Dieu lui fit connaître qu'il l'appelait à l'apostolat ». De son côté, le P. Georges Caillet a écrit que le jeune Chaminade prit la soutane durant l'année qui suivit sa première communion. Si nous admettons que celle-ci eut lieu pendant l'année scolaire 1771-1772, il nous faut placer la prise de l'habit ecclésiastique en 1772-1773. [...]

On peut penser qu'au moment où il revêtit l'habit clérical, le jeune Chaminade reçut aussi la tonsure. Le voilà jeune **clerc**. Deux ans s'écoulent. Il a maintenant 14 ans. Il est en *humanités*. Tout porte à croire que c'est durant cette année qu'en conformité avec les règlements projetés de la **congrégation de Saint-Charles**, il demanda et obtint d'être admis comme *écolier-agrégé* ou postulant.

D'après le P. Georges Caillet, Guillaume-Joseph termina ses classes de latinité à quinze ans et fut reçu, à cet âge, professeur à Saint-Charles. En novembre 1776, notre séminariste sera en première année de philosophie ; en même temps, suivant l'usage de la maison et du temps, il enseignera dans les classes inférieures en qualité de *régent*. Il aura quinze ans et demi et son agrégation aux missionnaires de Mussidan datera de là. Auparavant, il aura été aspirant.

Son frère, Louis-Xavier, élève de philosophie en cette même année 1774, « régente » depuis six mois déjà. Il n'a toutefois pas encore choisi

entre l'enseignement et le ministère paroissial. Il ne revêtra la soutane qu'à la fin de la prochaine année scolaire, avant d'entrer en théologie au séminaire de Périgueux.

Le **caractère** propre des deux frères commençait sans doute à se révéler, tel qu'il se montrera plus tard : Louis-Xavier plus rêveur, plus artiste, plus idéaliste, plus indépendant, plus indécis, plus sensible aux lettres et à l'éloquence, de tempérament plus délicat aussi, probablement ; Guillaume-Joseph plus positif, plus calme, plus silencieux, plus réaliste, plus porté aux mathématiques et aux sciences exactes, moins imaginatif, plus tenace : deux natures différentes, d'autant plus attachées l'une à l'autre qu'elles se connaissaient complémentaires.

En fondant son établissement, l'abbé P. Robert du Barailh avait voulu qu'à l'instar du séminaire de Périgueux, il restât entre les mains de quelques prêtres du diocèse, qui vivraient en commun, suivant un règlement à établir, et qui ne dépendraient que de l'évêque. On ne sait pas très bien quand et dans quelles conditions ce règlement fut rédigé et entra en vigueur ni même si les dispositions relatives au gouvernement et à l'administration de l'œuvre virent jamais le jour. Nous possédons en revanche, et c'est heureux, toute la partie ascétique de ce que nous pouvons considérer comme les constitutions de la congrégation de Saint-Charles. G.-Joseph Chaminade nous en a conservé le texte dans un petit carnet qui était à son usage et sur les pages duquel il a, en outre, consigné quelques-unes de ses réflexions personnelles. Son titre : *Abrégé des Règles de la Congrégation des Prêtres et Ecclésiastiques sous le titre de Saint-Charles*. Trois classes de membres étaient prévues : celle des jeunes ecclésiastiques jusqu'à la prêtrise, celle des prêtres jusqu'à l'âge de trente-six ans environ, celle des prêtres plus âgés. On pouvait être associé dès l'âge de seize à dix-sept ans, après deux ans ou dix-huit mois d'épreuve.

L'auteur de l'écrit, dont toutes les recommandations tendent à procurer « la plus grande gloire de Dieu », connaît très bien *l'Institut de la Compagnie de Jésus*, auquel il emprunte plus d'une disposition et même plus d'un terme caractéristique. C'est peut-être Jean-Baptiste Chaminade lui-même. L'*Abrégé* parvenu jusqu'à nous était peut-être le sommaire de constitutions à dresser plutôt qu'un résumé. Il n'y avait pas encore à Saint-Charles de congrégation formelle pourvue de règles

définitives, trois ou quatre maîtres du moins essayaient alors de former une association à caractère religieux ; et c'est dans cette association que Guillaume-Joseph Chaminade paraît avoir été admis durant son année *d'humanités*, au titre d'écolier agrégé. C'était le premier degré de son appartenance au corps social au sein duquel il désirait travailler pour le Christ.

Des « écoliers agrégés ou qui veulent l'être », les règles que nous connaissons demandaient essentiellement : une grande pureté d'intention dans toutes les études, une conduite exemplaire partout, le désir de s'instruire et l'amour du travail. « Pendant le temps de l'épreuve, on lira et on entendra expliquer plusieurs fois les règles ; on examinera sérieusement et de bonne foi si on croit pouvoir et si on veut les observer toute la vie ; on fera deux ou trois retraites de huit jours chacune et une aussi de huit jours immédiatement avant la réception ». Sur tous ces points, il revenait à Jean-Baptiste Chaminade d'assumer le rôle et les fonctions d'un maître de probation.

A Guillaume-Joseph, le grand frère n'hésita pas à proposer l'émission et la pratique des **vœux** de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, avec des obligations définies d'après la situation dans laquelle il se trouvait pour lors. « Les vœux n'engagent jamais que selon l'étendue qu'entend leur donner celui qui les fait ». Il ne se liait qu'envers Dieu. L'avenir serait réservé. Le pieux séminariste accepta la suggestion. Il devait, durant toute sa longue vie, rester fidèle à ces vœux et n'en prononça jamais d'autres. Le jour où il les émit fut, sans doute, un des plus beaux « des seize premières années de sa vie, qu'il appelait les *années de sa grande ferveur* ».

Comment **les parents** de Guillaume-Joseph réagirent-ils devant la vocation de leur fils ? Tout nous porte à croire qu'ils s'en félicitèrent. Le père, qui avait été si contrarié par l'entrée de Blaise chez les Récollets, n'avait plus la même raison de l'être ici. S'il approchait de la soixantaine et si, dans un proche avenir, il lui faudrait se retirer des affaires, il savait maintenant sur qui il se déchargerait. Formé à ses côtés, François allait sur ses vingt ans ; il s'intéressait au commerce, y réussissait et serait bientôt à même de prendre en mains le gouvernement. Le marchand drapier de la rue Taillefer, tranquille de ce côté, ne pouvait que se réjouir au fond de lui-même en voyant Dieu lui ôter un autre souci et prendre son

dernier-né à son service. Quand Louis-Xavier aura été l'objet de la même faveur, il ne lui restera plus guère qu'à se souhaiter une longue et paisible vieillesse en compagnie de sa pieuse femme, l'accommodante Catherine Bethon.



Façade de la basilique au XVIIIe s., réalisée par les Célestins

IV. G.-J. CHAMINADE ET VERDELAIS

*Le sanctuaire de Notre-Dame*¹

Verdelais... De « *viridi luco* » : la verte forêt.

En 1099, le chevalier Géraud de Graves, engagé dans les troupes de la première croisade, tomba dans une embuscade en Palestine. Face au danger, il fit vœu de construire un oratoire à Notre-Dame s'il était sauvé. Sa prière entendue, il s'en retourna en France, dans la forêt de Luc, où il vécut en ermite, apportant avec lui, dit la légende, une statue de Marie qu'il avait sculptée à Bethléem. Verdelais est un site charmant, au milieu des collines qui bordent la Garonne, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Bordeaux.

Ayant couronné sa vie par le jeûne et la prière, Géraud mourut et fut remplacé par des moines disciples de St Etienne de Grandmont (région de Limoges), les Grandmontains, lesquels construisirent le premier monastère. Leur rayonnement attira bientôt les foules qui, ne pouvant se rendre en Terre Sainte, vénèrent intensément la vierge de Bethléem de Géraud de Graves. La tradition retient la date de 1185 pour le premier miracle, celui d'un aveugle-né, qui fut le prélude de beaucoup d'autres.

La statue actuelle, en bois de châtaignier, polychrome, de 80 cm de haut, fut offerte vers 1390 par Isabelle de Foix. Elle représente la Vierge-Mère assise sur un trône, portant sur sa jambe gauche l'Enfant-Dieu qui caresse une colombe. Suivant le calendrier des temps et des fêtes liturgiques, elle peut être recouverte d'un des manteaux qui lui ont été offerts. La statue miraculeuse a survécu aux méfaits de plusieurs guerres qui ont détruit le sanctuaire – guerre franco-anglaise de Cent Ans (XIII^e s.), guerre de religions (XVI^e s.), Révolution française (1789-1800) – ce qui a inspiré divers récits miraculeux et légendes, évoqués dans les vitraux actuels de la basilique. La statue a été couronnée par décision du pape Pie IX en 1856, après la grande restauration de la basilique par le cardinal Donnet.

Après les Grandmontains vinrent les moines Célestins, d'obédience bénédictine (17^e – 18^e s.), puis les Pères Maristes (1838-1990) et les Passionistes (1990-2007) et, à partir de septembre 2007, les Marianistes.

¹ Cf. « Sur les traces du B.P. Chaminade ». (15^e article in L'Apôtre de Marie, 17^e année, n° 171, mai 1925, signé H. L. (Henri Lebon)

Si au cours des siècles, le sanctuaire a été maintes fois pillé et abandonné, comme on vient de le rappeler, jamais, cependant, le concours des fidèles n'a cessé d'y affluer. Les innombrables ex-voto qui tapissent les murs de la basilique témoignent de leur ferveur ininterrompue.

A Verdélais, Marie est invoquée sous le vocable de « *Consolatrice des affligés* ».

Début des années 1770 : gravement blessé par une grosse pierre, le jeune Guillaume-Joseph se tourne vers « Celle que l'on n'invoque jamais en vain ». Guéri, il vient remercier Marie.

C'est vers la fin du séjour des Célestins à Verdélais que se place le fait de la guérison miraculeuse du jeune Chaminade. Le voici, tel qu'il est rapporté dans la notice consacrée par le P. G. Caillet à la mémoire du Fondateur.

Un accident qui lui arriva, pendant qu'il était au collège, et dont il faillit demeurer estropié pour le reste de ses jours, rendit plus vif encore son amour pour Marie. Un jour qu'il était en promenade avec ses condisciples, on s'arrêta près d'une carrière pour s'y amuser : il demeura au fond de la carrière, tandis que les autres élèves la parcouraient en tous sens. L'un d'eux, en courant, fit rouler du haut une grosse pierre qui vint frapper M. Chaminade à la cheville du pied et la déboîta. Il fallut l'emporter à la maison, où les soins les plus assidus lui furent prodigués. Néanmoins, plus de six semaines s'étaient écoulées et le mal allait toujours en empirant. C'est alors que son frère lui suggéra d'avoir recours à Celle qu'on n'invoqua jamais en vain : il accueillit cette proposition avec empressement et bonheur, et les deux frères firent ensemble le vœu d'un pèlerinage à Notre-Dame de Verdélais (Gironde) si la sainte Vierge daignait obtenir la guérison qu'on sollicitait de sa bonté. Marie aurait-elle pu se montrer sourde à la voix de celui qui devait tant travailler pour sa gloire ! La guérison ne se fit plus attendre ; elle fut même si prompte que notre Bon Père l'a toujours regardée comme miraculeuse. Peu de temps après, il put aller à pied, avec son frère, à Verdélais (situé à vingt lieues de Mussidan), pour payer à Marie le tribut de sa reconnaissance.

Ce miracle a été jugé digne d'être signalé dans le Décret d'Introduction de la Cause du Serviteur de Dieu.

« La gratitude à Notre-Dame de Verdélais pour les faveurs, les miracles obtenus de son assistance maternelle, écrit le P. Ph. Gobillot², ne se traduit pas seulement par un voyage pénible et une fervente action de grâce ; elle tient aussi à se perpétuer par un signe matériel. Ils sont innombrables, les ex-voto qui viennent témoigner... C'est aussi par des donations de propriétés au monastère que se manifeste la piété envers Marie... De la séduction attirante exercée par le sanctuaire de Verdélais, nous avons une autre preuve : la multiplicité des fondations de messes. »

On peut imaginer les frères Chaminade découvrant avec émerveillement ces témoignages divers de gratitude pour de nombreuses grâces reçues à Verdélais. Guillaume-Joseph, professera désormais pour Notre-Dame de Verdélais un culte tout pénétré de vénération et de reconnaissance.

Les deux frères s'intéressent-ils également à l'état de la communauté des Pères célestins ? Entraînés par leur nouveau supérieur provincial, les Célestins de France viennent de refuser officiellement la réforme « proposée » par la Commission des Réguliers (1767) et de s'engager dans la voie menant à leur dissolution. C'est la direction que vient de prendre également la communauté des Célestins de Verdélais, en avril 1772. Ils quitteront leur couvent le 1^{er} janvier 1779, sauf un, le P. Ricard.³

1819 : Rapport Chaminade sur l'état du sanctuaire de Verdélais

Lorsque, après les mauvais jours de la Terreur et la période troublée de l'Empire, la paix fut enfin rendue à l'Eglise de France, une des premières pensées du P. Chaminade fut de relever le sanctuaire de Verdélais de ses ruines, et nous le voyons, dès 1819, se mettre à cet effet à la disposition de son archevêque. Mgr d'Aviau le chargea donc de lui faire un rapport à ce sujet. Une lettre du **24 juillet 1819**, écrite

² *Les grands pèlerinages de France, Notre Dame de Verdélais*, Office d'édition du livre d'histoire, Paris 1994 (original : 1926), p. 53 ss.

³ Gobillot Ph., op. cit., p. 68 ss.

à Agen où il visite les sœurs marianistes (les Filles de Marie)⁴ nous rend compte de la visite faite par M. Chaminade à Verdélais et de l'état dans lequel il trouva le sanctuaire.

A Mgr d'Aviau, Archevêque de Bordeaux

Monseigneur,

Mon départ s'effectua le 20, comme je l'avais annoncé à Votre Grandeur. J'arrivai le même jour à Notre-Dame de Verdélais. Là, je suivis les intentions de M. Barrès (Vicaire général) et vos derniers ordres, en faisant une prompte visite de l'église et de l'ancien couvent. Le jour fut trop court pour que je pusse tout examiner dans un grand détail ; mais je pris une idée suffisante de l'ensemble pour asseoir mon opinion.

Je pense que l'église et la partie du couvent qui n'a pas été abattue peuvent assez bien se remettre en état, quoique l'un ni l'autre ne puissent être opérés sans des frais majeurs. Le bâtiment de l'église est solide : il paraît avoir été construit pour durer des siècles. Il n'en est pas tout à fait de même des anciens lieux claustraux : ils ont bien souffert et sont assez dégradés pour aller en déperissant si on ne les répare bientôt. Je ne m'étendrai pas sur les divers besoins de main-d'œuvre.

Deux choses m'ont paru plus essentielles à bien observer : c'est la vénération des fidèles pour cette église, et la possibilité plus ou moins grande d'obtenir un local pour son service.

La vénération des peuples pour l'image miraculeuse de Marie n'a pas diminué, si j'en crois les rapports les plus dignes de foi. Tous attestent que les pèlerinages y viennent de bien loin, qu'ils sont habituels, et qu'ils deviendraient bien autrement fréquents, si les fidèles qui les entreprennent étaient assurés d'y trouver constamment un ministre des autels et le saint sacrifice de la messe. Plusieurs de ceux qui y viennent sont obligés, pour satisfaire à leur dévotion, d'y attendre un jour, et plus quelquefois. L'important serait d'assurer le service, en établissant près de l'église des hommes religieux qui recevraient les pèlerins

⁴ Lettre 124, tome I p. 216.

et qui prendraient soin d'entretenir un saint prêtre. J'ai lieu de croire qu'une fraction de la petite Société pourrait avant peu remplir ces deux indications.

Le préalable serait de s'assurer des localités convenables. Il n'est pas impossible, m'a-t-on dit, d'acquérir l'ancien couvent et ses dépendances, quoique la propriété en soit à une veuve et à ses enfants mineurs. Leurs biens sont grevés de dettes, qu'ils doivent acquitter ; la culture et l'entretien de ceux de Verdélais leur sont tellement onéreux, qu'ils paraissent y avoir renoncé. L'entretien suffisant de ces lieux, spécialement de ceux qui furent destinés à donner l'hospice aux pèlerins, ne peut se soutenir que comme l'œuvre de Dieu et par ses serviteurs. Il faut les trouver. C'est de quoi j'aurai l'honneur de vous entretenir, Monseigneur, après mon retour...



Mgr Verdélais

1821 : Initiative de Mgr D'Aviau pour Verdélais

Suite au rapport de M. Chaminade, le 21 août 1821, l'Archevêque rachetait, au prix de quatorze mille francs, ce qui restait de l'ancien sanctuaire de Verdélais et des constructions adjacentes de l'ancien couvent des Célestins, mais c'était avec la pensée d'en faire une maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes de son diocèse.

M. Chaminade n'était qu'à demi satisfait de cette solution car si elle sauvait Verdélais d'une ruine totale, elle ne lui rendait pas son ancienne splendeur. Quelques mois après, en même temps qu'il

négociait l'introduction de l'Institut de Marie en Alsace, M. Chaminade croyait ne pas devoir laisser échapper l'occasion d'installer ses religieux dans le sanctuaire de Verdélais. Le 3 juin de l'année suivante, il adressait à M. Barrès, et par lui à l'archevêque, les deux lettres suivantes, où se manifestent à la fois l'ardeur de sa dévotion envers Marie, le désir intense qu'il avait de la faire honorer par la petite Société et son entière soumission aux vues de la Providence.

Bordeaux, 3 juin 1822. A M. Barrès, Vicaire général de Bordeaux.⁵

Monsieur,

Je prends la liberté de mettre décachetée sous ce pli la lettre que j'adresse à M. l'Archevêque.

Si la proposition que j'ai l'honneur de lui faire peut entrer dans vos vues, je vous prie de la cacheter, de la lui remettre et de l'appuyer des raisons que vous auriez vous-même d'admettre l'offre des services de l'Institut de Marie. Vous n'induirez pas en erreur Son Éminence en lui donnant aussi toutes les raisons de présomption la plus favorable. Pourrait-on supposer, par exemple, qu'un Institut, qui se dévoue si spécialement à la Très Sainte Vierge, ne fera pas toujours les plus grands efforts pour la faire honorer dans un de ses Sanctuaires les plus distingués dans le diocèse où il a pris naissance, etc ?

Si Monseigneur et vous avez arrêté quelque autre plan, ayez, je vous prie, la bonté de me renvoyer la lettre : je n'en parlerai plus.

J'ai appris que les fabriques des paroisses de la ville, et peut-être MM. les Curés eux-mêmes, murmuraient de l'Ordonnance de Monseigneur pour le prélèvement du 6^e du revenu des chaises. Je n'ai point lu l'Ordonnance ; mais s'il y est question de Verdélais, Monseigneur aurait ici, en acceptant nos services, un motif de réduire son Ordonnance sans paraître rétrograder. Les fabriques paraissent consentir volontiers au 12^e, et même au 10^e. Quelque pauvres que nous soyons, nous verrions avec peine qu'on chercherait à soutenir cet Établissement aux dépens des autres églises. On y recevra sans doute les

⁵ Lettre 198, tome I p. 339.

oblations qui y seraient faites, mais seulement celles que la piété inspirerait. Si le Bon Dieu demande cette œuvre de nous, nous l'entreprendrons volontiers, nous ne craignons pas que la Providence nous manque.

C'est avec cette même confiance que je vais faire faire à la Madeleine les réparations nécessaires pour exécuter peu à peu le projet d'une maison de Missions dont, une fois, vous avez eu la bonté de m'entretenir. Je vais aussi faire faire à la campagne [Saint-Laurent] de nouvelles constructions : nous ne savons plus où placer des lits. Que la religion puisse emporter toujours de nouveaux triomphes dans notre malheureuse patrie, c'est le seul vœu de mon cœur !

je suis avec un profond respect...

La lettre à l'Archevêque⁶ était ainsi conçue :

« Monseigneur,

depuis quelques jours je suis presque habituellement préoccupé de l'idée de l'ancienne splendeur de Verdelay, du besoin de la rétablir, et du devoir que j'avais de vous offrir à cet effet les services de l'Institut de Marie, quelque faibles qu'ils soient. Avant de faire l'acquisition de ce vieux monastère, vous sourîtes, Monseigneur, au projet que je vous présentai. Comme, depuis, j'ai cru apercevoir que vous aviez d'autres vues, je n'ai plus osé vous en parler, et si je ne consultais que mes moyens actuels, je devrais me tenir encore aussi éloigné de cette entreprise. Je ne puis, pour le moment, vous offrir, même en gênant mes opérations, que deux prêtres, mais bons religieux,⁷ à l'un desquels vous auriez la bonté de donner le titre de desservant, et à l'autre celui de vicaire. Le

⁶ Lettre 199

⁷ Le plus âgé des deux prêtres proposés par M. Chaminade semble avoir été le Père Bouet, cet ancien ami et fils spirituel du fondateur, devenu Trappiste à Sainte-Suzanne en Aragon, et qui, expulsé de son couvent par le Gouvernement révolutionnaire d'Espagne, venait de rentrer à Bordeaux. « M. Bouet, Père Joseph, Trappiste, est ici, écrit le P. Chaminade à M. Monier le 7 juin. Vient aussi d'arriver un Frère trappiste espagnol, Frère Macaire. [...] L'un et l'autre sont deux saints religieux, et d'une sainteté aimable. Le Père Bouet est très sujet à une maladie de nerfs. Le Frère a un esprit naturel qui le rend propre à bien des choses : il se porte bien d'ailleurs... »

plus jeune des deux prêtres a déjà exercé le saint ministère, et comme vicaire et comme curé : c'est M. l'abbé Rothéa. D'ailleurs, il sait toucher de l'orgue ; il pourrait faire à Verdélais quelques élèves dans cette partie. Pour soutenir le chant et donner aux exercices de la religion un commencement de dignité, ils pourraient amener deux jeunes postulants, très pieux, et qui ont de la voix. J'ai lieu d'espérer un accroissement de sujets ; j'ai la confiance aussi que Notre-Seigneur nous enverra de plus grands moyens de faire honorer son auguste Mère.

Si, Monseigneur, vous ne trouvez pas de témérité dans l'entreprise que j'ai l'honneur de vous proposer, si la médiocrité de nos forces et de nos moyens ne vous effraye pas, si d'ailleurs vous voulez seconder nos efforts de votre protection, j'aurai l'honneur de vous voir et de concerter avec vous et M. Barrès les moyens d'une prompte exécution. «*Ad majorera Dei gloriam Virginisque Deiparae !* »

Je suis avec le plus profond respect, etc.

Le projet caressé par M. Chaminade n'eut pas de suite : l'entourage de l'Archevêque, dit-on, y mit obstacle. La création de la maison de retraite pour prêtres infirmes n'eut pas lieu davantage.

1830 : Mgr de Cheverus...

En juin 1830, Mgr de Cheverus établit à Verdélais une communauté de Missionnaires diocésains⁸ Mais la Révolution de juillet obligea celle-ci de se dissoudre aussitôt. Et pendant ce temps, le vieux couvent se délabrait de plus en plus.

1838 : Mgr Donnet confie Verdélais aux Pères Maristes de Lyon

Mgr Donnet, devenu évêque Bordeaux en 1837, appela la **Société de Marie** (Maristes) de Lyon à prendre possession du sanctuaire de Verdélais en vue d'y rétablir le pèlerinage. Il avait connu leur fondateur, le P. Colin, au grand séminaire de Lyon et plusieurs maristes œuvraient avec zèle dans le diocèse d'Angoulême. La

⁸ Mgr D'Aviau est mort en 1826.

nouvelle Société vient d'être approuvée par le pape Grégoire XVI, en 1836.

A Verdélais, les Maristes eurent fort à faire pour remettre en état couvent et basilique mais ils purent compter sur l'engagement de l'archevêque et de nombreux bienfaiteurs, en particulier ceux qui suivent Mme de Grateloup, initiatrice de l'Œuvre de Verdélais en 1841.⁹

G.-J. Chaminade, de retour à Bordeaux, s'empresse d'écrire à l'Archevêque la lettre suivante où il exprime de beaux sentiments de foi et de désintéressement surnaturel.

11 août 1838.¹⁰ Lettre à Mgr Donnet, Archevêque de Bordeaux.

Monseigneur,

« Les fatigues du pénible voyage d'hier me font craindre quelque suite pour Votre Grandeur : cette pensée me fait vous envoyer mon Secrétaire, pour vous offrir mes hommages et me fixer un peu à ce sujet. [...]

J'ai appris, Monseigneur, que la Société de Marie de Lyon cherche à s'établir à Bordeaux et dans le diocèse : j'en suis véritablement ravi, par la pensée qu'elle réalisera le bien que je n'ai pu faire.

J'ai appris en même temps qu'elle a dessein de monter quelques Pensions sous les auspices de Votre Grandeur : c'est encore un bienfait de la divine Providence auquel j'applaudis de grand cœur. S'il en est ainsi, Monseigneur, et que la Pension de Layrac pût convenir, nous la céderions volontiers, attendu que nous sommes dans l'impuissance de la soutenir. Si l'Hôtel du Mirail pouvait convenir également, nous pourrions nous arranger facilement. La distance des lieux est assez grande pour que la Pension de Layrac ne nuise pas à celle de Bordeaux.

Ce sont des projets, Monseigneur, que j'ose soumettre à Votre Grandeur ; si Elle pensait qu'on pût y donner suite j'aurais l'honneur de m'en entendre avec Elle après la fête de l'Assomption, à l'heure qu'il Lui plairait de m'assigner.

⁹ Gobillot Ph., op. cit., p. 84 ss.

¹⁰ Lettre 1064. Tome IV, p.343-344.

Je suis, Monseigneur, avec un très profond respect et la reconnaissance la plus vive, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur. »

Pour la première fois il est question, dans la correspondance de M. Chaminade, de la Société de Marie de Lyon ou des Pères Maristes. Les relations entre les deux Sociétés et leurs Fondateurs étaient cependant plus anciennes, et il fut même question à plusieurs reprises, semble-t-il, d'unir les deux familles religieuses. « Je ne puis faire le voyage de Bordeaux dans ce moment, écrivait, le 13 novembre 1832, le V. P. Colin, Fondateur des Pères Maristes, au V. P. Champagnat, Fondateur des Petits Frères de Marie ou Frères Maristes ; je ne pense pas même pouvoir le faire cette année. Je vous engage fort à le faire si vous le pouvez... - Je viens de recevoir de M. Chaminade, Supérieur de la Société de Marie de Bordeaux, une lettre dans laquelle il nous invite, et nous marque qu'il sera à Agen encore quelque temps, que nous pourrions nous y arrêter ». La lettre en question n'a d'ailleurs pas été conservée.¹¹

En 1842 s'établit aussi à Verdélais une communauté des **Sœurs de la Présentation de Marie**, fondées en Ardèche par Anne-Marie Rivier en pleine Révolution.

Les espérances du P. Chaminade ne furent pas trompées : bientôt il put voir Verdélais recouvrer son antique splendeur. Dès 1845, grâce au zèle des missionnaires maristes et à la générosité des fidèles, une nouvelle église, de style renaissance, se dressait sur les restes des âges précédents.

1846 : le P. Chaminade écrit à Mgr Donnet ; il prie Notre-Dame pour l'archevêque, relevant de maladie, alors que lui-même traverse des moments très pénibles avec ses disciples, comme la lettre la laisse à entendre.

¹¹ Cf. *Apôtre de Marie*, XIII, p. 373.

Bordeaux, 13 septembre 1846.¹²

Monseigneur,

Au nom de l'auguste Marie, dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la fête, humblement prosterné aux pieds de Votre Grandeur, je La prie instamment et avec confiance d'ordonner à M. Caillet de réprimer, comme je les lui signalerai, les abus qui se sont introduits dans la Société de Marie et de lui ordonner aussi de ne plus tenir secrètement de Conseil pour l'administration sans que j'y sois appelé, selon nos Constitutions. J'espère que, par là, la Société, toute glorieuse de porter le saint nom de Marie, reprendra une marche ferme et solide pour atteindre les fins de son institution originellement divine. [...]

Je ne fais valoir auprès de Votre Grandeur, Monseigneur, aucun des puissants motifs que je croyais avoir d'ailleurs pour en agir autrement afin de laisser au saint Nom de Marie la gloire de terminer toute cette affaire. Ce n'est que ce matin, en me levant, que l'Esprit du Seigneur a daigné me l'inspirer.

J'ai pris une grande part, Monseigneur, à votre indisposition ; je ne sais si M. Chevaux aura eu la complaisance de dire à Votre Grandeur que j'accomplirais volontiers un vœu que vous feriez à Notre Dame de Verdélais pour votre guérison. Il y a déjà bien longtemps que j'ai l'intention d'aller, quand l'affaire actuelle sera terminée, rendre grâce à Verdélais et offrir à l'Eglise un présent selon mes forces. Je fis de même à Agen pour une affaire très grave, à l'issue de laquelle j'allai rendre grâces à Notre Dame de Bonnencontre.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur de votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

G. Joseph Chaminade

La pensée du vieillard se reportait toujours avec amour vers Celle dont il avait, en son enfance, éprouvé la maternelle protection.

¹² Lettre 1462. Tome IV, p. 152.

1922 : L'Apôtre de Marie, périodique marianiste, se réjouit du centenaire de la Société de Marie (Maristes) de Lyon.¹³

Dès le 23 juillet 1816, quelques jeunes prêtres, parmi lesquels le Vénérable P. Colin et le Vénérable P. Champagnat, avaient pris, aux pieds de Notre-Dame de Fourvières, le solennel engagement de s'employer sans réserve à la fondation de la Société de Marie mais c'est le 9 mai 1822 que le Vénérable P. Colin exposait au pape Pie VII son dessein d'établir une nouvelle famille religieuse sous le nom de Société de Marie. Le pape donna au nouvel Institut ses premiers encouragements, « acte authentique de la naissance de la Société ». [...]

Nous nous faisons une joie, lit-on à cette occasion dans l'Apôtre de Marie, d'offrir à cette famille religieuse, qui partage avec nous l'honneur de porter le glorieux nom de Marie, nos plus fraternels hommages, et nous unissons de tout cœur notre reconnaissance à la sienne pour les bienfaits dont elle a été comblée de Dieu au cours de son premier siècle.

Ces sentiments des fils ne sont que l'écho de ceux qui animaient les pères. Car il y eut de bonne heure de confiantes relations entre les deux Fondateurs.

Notre vénéré Père (**Chaminade**) témoigne lui-même qu'il a été « très lié » avec le Vénérable P. **Colin** [dans une lettre du 3 novembre 1844 au P. Caillet], et en 1832, ce dernier écrivait au Vénérable P. **Champagnat**, Fondateur des Frères Maristes ou Petits Frères de Marie : « Je ne puis faire le voyage de Bordeaux dans ce moment ; je ne pense pas même pouvoir le faire cette année. Je vous engage fort à le faire, si vous le pouvez... Je viens de recevoir de M. Chaminade, Supérieur de la Société de Marie de Bordeaux, une lettre dans laquelle il nous invite, et me marque qu'il sera à Agen encore quelque temps, que nous pourrions nous y arrêter » [13 novembre]. Il fut même question entre les Fondateurs, et à

¹³ (L'Apôtre de Marie, n° 137, 13^e année, avril 1922, p. 373-375) (article anonyme)

plusieurs reprises, semble-t-il, d'unir les deux familles religieuses.¹⁴

Le P. Chaminade a dit sa joie des succès de la Société de Marie de Lyon, à l'occasion de leur arrivée à Verdels, en 1838, comme nous l'avons signalé plus haut.

1845 : à l'été de cette année, le P. Convers, Mariste, ami intime du B. P. Chanel, ayant visité le P. Chaminade, rendit compte de l'entretien à Mère Saint-Vincent, Supérieure générale des **Filles de Marie**. « Il a été émerveillé, écrivait Mère Saint-Vincent, de la vivacité de la foi de notre Bon Père et de la fermeté avec laquelle il soutient ses droits : c'est vraiment prodigieux, dit-il. Il a conçu pour lui le plus profond respect et il est heureux, ainsi que M. le Supérieur de Verdels, d'avoir reçu sa bénédiction. Je trouve beaucoup de rapports, dans la direction ainsi que dans la conduite de ces Pères, avec l'esprit de notre Institut. Ils sont dépendants au dernier point de leur Supérieur général, qui paraît aussi avoir de la fermeté et beaucoup de zèle »¹⁵

Mère Saint-Vincent n'avait pas tort de remarquer la ressemblance des deux familles religieuses consacrées à Marie : n'était-il pas naturel qu'elles portassent toutes deux, avec les différences provenant de la diversité de leurs fins, les traits distinctifs de leur commune Mère, en particulier son esprit d'humilité ? C'est pourquoi la fête de l'Humilité de la très sainte Vierge a été choisie, par l'une et l'autre Société pour commémorer quelque'un des souvenirs de leurs premières origines.

¹⁴ cf. Lettres de M. Caillet à M. Chaminade, 2 août 1838 ; du P. Colin au P. Lagniet, 7 février et 17 décembre 1844 ; de M. Chaminade à M. Caillet, fin 1844 ; du P. Gautheron au P. Plazenet, rapportant un entretien du V. P. Colin, 7 novembre 1899.

Note de l'Apôtre de Marie : Notre Société s'appela *Société de Marie de Bordeaux* jusqu'en 1861. A cette date, son siège ayant été transféré à Paris, elle prit le nom de *Société de Marie de Paris*, ou *Marianistes*, qu'elle porte aujourd'hui officiellement, pour se distinguer de la Société de Marie de Lyon, ou Maristes. Par les documents en question, on voit que M. Chaminade connut également le Vénérable P. Champagnat, fondateur des Petits Frères de Marie ou Frères Maristes. Nous savons d'autre part, qu'il avait des relations avec la Compagnie de Marie du Bienheureux Grignon de Montfort.

¹⁵ Lettre au P. Chevaux, 21 mai 1845.

Enfin, n'est-ce pas surtout à la Société de Marie de Lyon que faisait allusion notre vénéré Père, à la fin de sa grande Circulaire du 24 août 1839, lorsque, après avoir célébré en termes émus le privilège de notre entière consécration à Marie par le vœu de stabilité, et le devoir qui en découle pour nous « de nous dévouer à Elle, corps et biens, pour la faire connaître, aimer et servir », il ajoutait ces mots : « Que si d'autres Ordres ont cela de commun avec nous, nous devons les féliciter, les bénir, et les inviter à rivaliser avec nous de zèle et d'amour, afin de publier partout l'auguste Nom de Marie et ses ineffables bienfaits ! » ?

Ces félicitations et ces bénédictions de notre Père, nous sommes heureux de les transmettre à la Société de Marie de Lyon, avec le vœu que, dans l'avenir comme dans le passé, Marianistes et Maristes, heureux enfants d'une si glorieuse Mère, ne fassent dans son amour qu'un cœur et une âme.

1924 : L'église de Verdelsais devient *Basilique*

Une plaque y rappelle la guérison de G.-J. Chaminade

Le 2 juillet 1856, la statue miraculeuse de N.-D. de Verdelsais fut solennellement couronnée par le Cardinal Donnet au nom du pape.

Enfin, le 31 juillet 1924, le vénérable sanctuaire fut érigé en Basilique mineure.

Ce fut une grandiose cérémonie, qui se déroula, en présence de milliers de pèlerins accourus de toute la région, sous la présidence de S. Em. le Cardinal Andrieu, Archevêque de Bordeaux. Une messe solennelle fut célébrée par S. G. Mgr Adam, Evêque de Tmui. A l'évangile, lecture fut donnée du Bref pontifical du 1^{er} février; qui accordait à l'église de Verdelsais le titre et les privilèges de Basilique mineure; après quoi, le Cardinal de Bordeaux monta en chaire, et s'inspirant de l'étymologie du mot *Basilique*, *Demeure royale*, il exposa avec éloquence les titres de royauté de Marie, Reine par droit de naissance, par droit de conquête et par droit d'élection ; puis il invita les fidèles à lui offrir des couronnes, et surtout à s'offrir eux-mêmes à elle, par cette entière consécration que recommande le Bienheureux de Montfort.

Après la messe, la statue miraculeuse fut portée en triomphe à travers les longues allées de tilleuls qui conduisent au sanctuaire, au chant des cantiques redits avec élan par la foule : *Vierge, notre espérance... Laudate Mariam... Au ciel, j'irai la voir un jour...*

Aux vêpres pontificales, S.G. Mgr Rumeau, Evêque d'Angers, dans un magnifique discours, énuméra les titres du sanctuaire au privilège dont il venait d'être orné en ce jour : l'antiquité du culte, la beauté de l'architecture, les faveurs des Souverains Pontifes, les miracles accordés par le ciel ; puis il fit appel à la protection de Vierge pour les luttes de l'heure présente.

Pendant ce temps, **un fils de Chaminade**, agenouillé aux pieds de la statue miraculeuse, répandait son âme en présence de la Vierge, remerciait Marie du miracle signalé qu'elle avait jadis accordé à celui qui devait être son Père, la suppliait de répandre sur la petite Société ses plus abondantes bénédictions...

Grâce à la très obligeante autorisation du Supérieur des Chapelains, sur une plaque de marbre blanc, fixée au premier pilastre de la grande nef, près l'entrée du sanctuaire, une inscription gravée en lettres d'or rappellera désormais la guérison miraculeuse dont le Bon Père Chaminade y fut favorisé. Il était bon que la mémoire du grand dévot de N.-D. de Verdélais fût ainsi conservée dans la nouvelle Basilique.

Le cardinal Donnet a dit de lui : « C'était un homme éminent, que le respectable M. Chaminade ; c'était un saint... Quand on fouille dans les archives du diocèse, on le trouve à la tête de toutes les bonnes œuvres ».

H. L. (Henri Lebon sm)

1939 Un pèlerin marianiste bien affligé par les malheurs de son pays : Jakob Gapp, autrichien.

Le P. **Jakob Gapp**, marianiste autrichien, a été obligé de fuir son pays à cause de ses prises de position contre le nazisme. Réfugié en France, il séjourne à la chapelle de la Madeleine, à Bordeaux, de janvier à mai 1939. Un confrère l'accompagne à Verdélais. Arrivé dans le sanctuaire, le P. Gapp fond en larmes devant la statues de Notre Dame des Affligés. On peut deviner de quoi il parle à Marie... Nous connaissons la suite de sa tragique histoire : de France, il fuit en Espagne mais, filé par la Gestapo, il est finalement arrêté et transféré dans une prise de Berlin, où il est décapité le 13 août 1943.

Une plaque ex-voto proche de celle du P. Chaminade, du côté du banc d'œuvre, rappelle une grâce de guérison obtenue par un autre marianiste, le P. **Jean Mougel**, en mai 1981.



Notre Dame de Verdclais
Statue polychrome du XIV^e siècle

V.

La vie mariale du Bon Père Chaminade

(*L'Apôtre de Marie*, Oct 1933, 29^e année, N° 262, p. 161-168 et p 201-208)¹⁶

LE ROSAIRE D'UN HOMME DE DIEU

Au centre de la grande ville de Bordeaux, non loin de la métropole Saint-André, s'élève une modeste chapelle dédiée à sainte Marie-Madeleine. Avant la Révolution, elle faisait partie d'un couvent-refuge, ébauche de celui que devait rendre célèbre, en un autre quartier, la charité de la Mère de Lamourous. Aujourd'hui, réduite presque de moitié par l'ouverture de nouvelles avenues, "la Madeleine" est fréquentée par la foule de ses habitués et des visiteurs de passage ; les confessionnaux y sont particulièrement actifs, comme si l'exemple et la protection de la sainte Pénitente de l'Évangile attirait en ce lieu les âmes, toujours nombreuses, en quête de pardon. Mais cette chapelle est liée aussi au souvenir d'un grand serviteur de Dieu, le vénéré Père Chaminade...

Si vous entrez à la Madeleine, vous remarquerez sur l'une des stalles du chœur, un bouquet. A cette place, vous diront les initiés, s'agenouillait le « Bon Père », et dans les dernières années de sa longue carrière, alors que ses yeux affaiblis lui interdisaient les lectures pieuses, on le voyait et on l'entendait égrener son Rosaire, priant à mi-voix, avec un accent de piété qui émouvait et édifiait les fidèles.

90 ANS DE VIE MARIALE

Le « Bon Père » Chaminade, comme on dit à Bordeaux et au sein de ses familles religieuses, peut, à bien des titres, être présenté comme un modèle de vie toute mariale.

Dieu lui avait donné « la longueur des jours » - de 1761 à 1850 - et, dès l'aube de son apostolat, nous le voyons travailler sous le signe de la Vierge, qu'il avait appris à aimer, sur les genoux maternels, à **Périgueux**, sa ville natale.

Élève du collège de **Mussidan**, il y trouve installée, au cœur d'une

¹⁶ Article publié par un Marianiste dans la Revue du Rosaire, à la demande du R. P. Baron, O.P., directeur de la revue.

communauté de prêtres fervents, la dévotion à l'Immaculée Conception et il s'y applique à réciter le Petit Office dont il fera plus tard la prière officielle de ses enfants. Le milieu de Mussidan exerça sur le jeune Guillaume-Joseph Chaminade une influence telle que sa vie tout entière en gardera l'empreinte. D'abord il y bénéficiait des leçons et des exemples de ses deux frères. L'aîné, Jean-Baptiste, d'une ardeur spirituelle qu'il tenait de sa vocation ignatienne, entravée, mais non abolie par la suppression des Jésuites, s'appliqua à développer chez ses deux cadets l'amour de l'oraison et de la vie intérieure. Sous sa conduite, Guillaume-Joseph donne la preuve d'une piété précoce et généreuse. A 12 ans, il fait oraison et, deux ans plus tard, il se lie à Dieu par les vœux privés de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

MIRACULÉ DE LA VIERGE

C'est à ce moment que Guillaume-Joseph reçoit de Marie une grâce de choix destinée à le lier davantage à sa Reine et Maîtresse. Au cours d'une promenade, les collégiens mussidanais ont élu domicile dans une carrière abandonnée, excellent terrain de jeux, aux parois abruptes, alléchantes pour les amateurs d'émotions rares. Ceux-ci tentent l'escalade ; Chaminade, déjà prudent, les regarde monter et voici qu'un fragment de roche se détache sous l'effort d'un intrépide et s'en vient frapper le pied du jeune Chaminade. On l'emporte, on le soigne : mais la blessure persiste pendant des semaines, sans aucune amélioration. Des complications peuvent surgir ; en tout cas c'est la perspective d'une vie d'infirmité, peut-être même le renoncement au sacerdoce auquel l'enfant a déjà songé. Que faire ? Guillaume et ses frères n'ont qu'une pensée : puisque les médecins semblent désemparés, on s'adressera à Celle que l'Église invoque comme la *santé des infirmes*. A vingt lieues de Mussidan, Elle multiplie les grâces, sur son trône séculaire de **Verdelais**, célèbre dans toute la région d'Aquitaine et de Gascogne. Un vœu, un pacte avec Marie est conclu : si le pied de Guillaume-Joseph guérit, de ce même pied il ira jusqu'au sanctuaire rendre grâces à sa céleste Bienfaitrice. Et voici qu'aussitôt prononcé, le vœu provoque une guérison rapide et complète. Peu de jours après, on pouvait voir à Verdelais deux jeunes pèlerins, routiers de Notre-Dame, prosternés devant son image, le cœur palpitant de joie reconnaissante.

SOUS LE MANTEAU DE NOTRE-DAME

La vie de notre héros suivit alors une ascension persévérante vers Marie. Après des études théologiques qui lui valurent, pendant un an au moins, la formation ascétique, de saveur bien mariale, qu'on trouve dans les maisons sulpiciennes - en l'occurrence le célèbre séminaire parisien dit 'de Lisieux' - l'abbé Chaminade, de retour à son collège de Mussidan et ordonné prêtre, à la charge de syndic (économe) joint celle du culte de la chapelle de **Notre-Dame du Roc**, spécialement invoquée dans la région. Une confrérie du Rosaire était établie dans ce sanctuaire. Le vénérable registre des associés fait mention, à la date du 5 octobre 1783, de la réception de M. Jean Chaminade, prêtre syndic du Séminaire de Mussidan, et, sous sa permission, de M. Guillaume Chaminade, sous-diacre.

Survinrent les années de la grande Révolution. Après le vote de la Constitution civile du clergé, l'abbé Chaminade dut abandonner le Périgord pour se réfugier à Bordeaux, où s'étaient écoulées ses premières années d'études cléricales. Là, pensait-il, il retrouverait, avec ses anciens maîtres et condisciples, l'occasion plus fréquente et plus facile d'exercer l'apostolat. Mais bientôt la persécution se déchaîna, et les prêtres traqués étaient contraints, ou de s'exiler, ou de rester cachés dans Bordeaux pour s'y dévouer, en dépit du danger, au service des fidèles. Les biographes de M. Chaminade nous le dépeignent adoptant des déguisements variés pour échapper aux poursuites des sbires et accomplir son ministère, tantôt chaudronnier, coiffé de l'insigne énorme du métier, tantôt colporteur, à la boîte chargée de pacotille, déroutant ainsi les enquêtes et déjouant les combinaisons policières les mieux montées. Jeu sublime, mais combien dangereux, puisque vingt prêtres bordelais - la moitié de ceux qui sont demeurés dans la ville - auront bientôt payé de leur sang l'audace de leur apostolat. Chaminade y eût succombé lui-même sans une protection qui, à certain jour, s'avéra miraculeuse. Il est assis au coin d'un foyer ami, quand, soudain, les sans-culottes pénètrent dans l'appartement et semblent ne pas apercevoir celui qu'ils ont la mission d'arrêter. L'enfant de la maison affirma dans la suite avoir vu une belle dame apparaître entre Chaminade et ses bourreaux, leur déroband ainsi l'objet de leur poursuite. Marie était intervenue en faveur de son fidèle serviteur ; Elle se le réservait pour de plus grandes tâches.

LE VOYANT DE SARAGOSSE

La Terreur passée, l'abbé Chaminade put reparaître au grand jour et se préoccupa immédiatement de regrouper les chrétiens de Bordeaux, spécialement les jeunes, en vue des reconstitutions nécessaires. Efforts précaires, entravés par les retours offensifs de la politique antireligieuse du Directoire. Chaudron et éventaire durent encore servir la cause de Dieu dans les rues bordelaises. Puis nouvelle accalmie, suivie presque aussitôt d'un décret proscripteur. M. Chaminade, pris à l'improviste, dut, cette fois, quitter le sol de France et s'acheminer vers les Pyrénées.

Une providence toute maternelle dirigea ses pas vers la cité mariale par excellence de l'Espagne : **Saragosse**. Pendant trois longues années, M. Chaminade y souffre les rigueurs de l'exil. Surtout il prie et songe à l'avenir. Sa foi et sa confiance ne s'arrêtent pas aux angoisses et aux tribulations du moment. Il porte ses regards plus haut et plus loin. Devant le pilier mystérieux de la grande basilique aragonaise, où trône l'image vénérée de Notre-Dame, il comprend, et sa conviction s'affermi, que la France et le monde ne reviendront au Christ que par l'intervention éclatante de sa Mère. Et voici qu'au milieu de ses colloques intimes avec Marie, le prêtre à l'âme ardente entend une voix doucement persuasive, en même temps qu'une lumière fait apparaître à son regard intérieur une phalange de jeunes âmes, celle qu'il devra former et armer pour les saintes conquêtes. Sa mission est dès lors définitive. Marie lui ordonne de lever une milice entièrement dévouée sous son égide maternelle, à la résurrection et à la propagation de la foi dans un monde perdu d'incrédulité. Lui-même se considère comme le premier missionnaire de la Vierge conquérante. A son retour à Bordeaux, en l'automne 1800, il n'ambitionne d'autre titre que celui-là :

MISSIONNAIRE DE MARIE

Sous l'empire des révélations recueillies aux pieds de Notre-Dame del Pilar, M. Chaminade s'empresse de réaliser les volontés maternelles.

Son plan est très net : recruter quelques âmes jeunes, restées fidèles, aguerries par la persécution ; leur communiquer la flamme dont il brûle lui-même : le don de soi à Marie pour l'œuvre de rechristianisation qui s'impose ; les amener à se multiplier par la sainte contagion de l'exemple et l'enthousiasme d'une noble cause ; puis les organiser fortement en vue

des œuvres d'apostolat. C'est ainsi qu'il reprend le titre, alors périmé, de **Congrégation**, mais en lui infusant un sens, une vie qui en fait une véritable création.

Si le lien des indulgences accordées à la *Prima Primaria*, sollicité et obtenu par M. Chaminade, le rattache aux autres Congrégations, son œuvre est bien à lui et porte une empreinte d'un tel relief qu'aujourd'hui, à la distance de plus d'un siècle, les directeurs de la jeunesse mariale lui reconnaissent une primauté et une valeur d'exemple hors de pair. A ce titre, elle s'impose à tous ceux qui ont à cœur de fournir à nos multiples œuvres l'élite, à la fois spirituelle et conquérante, contemplative et active, sans laquelle les œuvres s'étiolent et meurent.

En peu d'années, exactement de 1800 à 1809, la Congrégation de Bordeaux se développe avec une rapidité qui tient du prodige. Des deux jeunes gens que M. Chaminade avait remarqués et engagés le 8 décembre 1800, elle était parvenue au chiffre minimum de 700 membres répartis en plusieurs sections, dont les plus nombreuses étaient la Congrégation des jeunes gens (300) et celle des demoiselles (250). Les autres groupaient les pères de famille, les Dames « de la Retraite » et les ecclésiastiques.

Mais ce qui importe plus que le nombre, c'est l'ardeur incomparable qui les anime au service de Marie. Leur directeur a choisi en effet comme vocable le mystère de l'Immaculée Conception de la Vierge, symbole, dit-il, « de pureté et de victoire pour ses enfants. » Ne sont-ils pas « la milice qui s'avance au nom de la Vierge et qui doit écraser la tête du serpent? » Son cri de guerre, c'est *Maria Duce* ! Les Congréganistes de M. Chaminade sont essentiellement des militants : mais leur action n'aboutira que s'ils sont d'abord des fervents.

Cette action se portera donc avant tout sur eux-mêmes. Leur acte de consécration à Marie est tout un programme de vie intérieure aussi bien que d'apostolat. C'est une longue profession de foi, puisque l'apôtre de Marie, destiné à propager la foi, doit être lui-même le croyant le plus convaincu et le mieux éclairé. Après avoir renouvelé les vœux de son baptême, il affirme sa foi en Notre-Dame :

« Moi, serviteur de Dieu et enfant de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, je crois que Marie est réellement et véritablement Mère de Dieu et toujours Vierge, et je confesse qu'Elle mérite, à raison de cette infinie dignité, un culte singulier qui n'est dû qu'à Elle. Je confesse que Dieu seul est au-dessus de cette incomparable

Vierge : qu'Elle est la Maîtresse du monde, la Reine des hommes et des anges, la Distributrice de toutes les grâces... que son culte est le sceau et la marque des vrais catholiques. Je crois et je confesse qu'Elle est toute pure dans sa Conception, qu'Elle est la vraie Mère des chrétiens, qu'Elle accorde une protection spéciale à la jeunesse et à tous ceux qui se consacrent sincèrement à son culte, et que sa tendresse égale sa puissance... » Conséquence de cette conviction : « Je me donne et je me dédie à son culte... et je remplirai, *tous les jours de ma vie*, les devoirs de respect, d'obéissance, de confiance et d'amour que m'inspire la glorieuse et aimable qualité d'Enfant de Marie. »

Est-il besoin de dire que le chapelet est en particulière estime chez les consacrés à Marie ? L'un d'eux rapporte que le « Bon Père » lui a dit avoir connu beaucoup de jeunes gens qui, par la dévotion du Rosaire, avaient triomphé de nombreuses tentations, surtout contre la sainte vertu de pureté ; et, ajoute-t-il, il me donna le conseil de le réciter souvent ». Dans le *Manuel du Serviteur de Marie*, que M. Chaminade mettait aux mains de ses congréganistes, figurait une série de lectures méditées sur les mystères du Rosaire.

Un autre de ses fils, qui sera son premier religieux de Marie, nous apprend une méthode, inédite pour l'époque, croyons-nous, concernant la récitation du chapelet - « Les trois premiers grains seront récités pour demander la grâce de l'attention et de la dévotion pendant la récitation du chapelet.

La première dizaine pour honorer la sainte Vierge comme Immaculée ; la deuxième, pour lui rendre hommage comme Reine du ciel et de la terre ;

la troisième, pour invoquer l'assistance de la sainte Vierge comme celle qui écrase la tête du serpent ;

la quatrième, pour réclamer la protection de la sainte Vierge et son amour comme notre Mère ;

la cinquième, pour glorifier la sainte Vierge comme notre Mère.

Terminer par le symbole des Apôtres, les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition et le *Sub tuum praesidium*. »

LES CONQUÉRANTS DE NOTRE-DAME

Armés de la sorte, les Congréganistes bordelais pouvaient en toute confiance s'adonner aux œuvres. La consigne générale, c'est de « faire

du prosélytisme », ou encore de « multiplier les chrétiens », - deux formules chères au Bon Père Chaminade.

Ce fut une magnifique efflorescence et on est surpris de trouver, dès cette époque lointaine, des initiatives d'allure toute moderne, auxquelles on est tenté d'appliquer la terminologie du XX^e siècle. Certains congréganistes sont chargés de diriger des groupes de « postulants », c'est-à-dire d'enfants de 12 à 16 ans, de les catéchiser, et de leur procurer promenades et jeux pour les jours de congé : formule première de nos patronages. Tels autres donnent des cours d'instruction religieuse, de comptabilité, de dessin. Classés par professions, ils s'entraident et fondent des « corporations » avec caisse de secours.

Chez M. Chaminade, il y avait déjà des J.E.C. et des J.O.C., et les procédés de conquêtes employés par ses Congréganistes ressemblent étrangement à ceux qui de nos jours connaissent de si prodigieux succès.

En plus des assemblées de piété et des conseils tenus par les différentes sections, la Congrégation de Bordeaux ouvrait ses portes à tout venant pour ses réunions publiques du dimanche soir. Presque dès le début, le Bon Père avait reçu du saint archevêque, Mgr d'Aviau, qui l'estimait fort et l'avait incorporé à son chapitre canonial, la chapelle de **la Madeleine** ci-dessus mentionnée, ainsi que les locaux adjacents indispensables à une œuvre d'une telle envergure. Le bien réalisé par les conquérants de la Vierge fut incalculable et leur zèle fournit à la ville et au diocèse, voire même à toute la région du sud-ouest, les contingents nécessaires pour la restauration chrétienne du pays. Ainsi s'épanouissait la vie mariale du Bon Père Chaminade, recruteur et directeur de la grande entreprise que la Vierge lui avait confiée.

Mais son ambition n'était pas satisfaite, et il lui fallait réaliser jusqu'au bout la vision de Saragosse. Les fils que Marie lui avait promis et montrés à l'avance devaient porter les livrées de la Vierge, dans une appartenance totale, entièrement dégagés du monde et d'eux-mêmes. Marie voulait avoir ses **religieux** à Elle, et voilà pourquoi naquirent presque simultanément l'Institut des Filles de Marie Immaculée et la Société de Marie.

RELIGIEUX ET RELIGIEUSES DE MARIE

Dans la Congrégation de M. Chaminade, à Agen et à Bordeaux, les âmes généreuses abondaient. C'était une élite, l'élite de l'élite. Il serait

trop long de rapporter ici les détails des deux fondations. Disons seulement, - c'est leur *caractéristique*, en vérité inouïe jusqu'alors, - que la dévotion de cette élite de jeunes pour leur Mère et leur Reine les amena, portés par une grâce nouvelle, à se vouer à Elle entièrement et pour toujours.

A ce moment, la vie mariale du Bon Père atteint au sommet. Pour l'honneur de Notre-Dame, il va s'employer, malgré sa vieillesse toute proche, à fonder et à organiser cette famille de Marie, qu'il a *prévue* si nettement dans la lumineuse pénombre du *Pilar* de Saragosse. Avec une foi et un courage héroïques, il affronte tous les obstacles : manque de ressources pécuniaires, contradictions, persécutions, infidélités, voire même trahisons ; il connaîtra tous les genres d'épreuves ; son amour pour Marie est plus fort que la mort même, et lui vaut une sérénité, une possession de soi, une emprise sur les âmes et surtout un tel esprit surnaturel qu'un de ses fils n'hésite pas à proclamer hautement que « jamais il ne l'a surpris dépensant une seule heure de son temps et de son travail continuels à quelque chose qui ne se rapportât à Dieu et à la conduite des âmes dans les voies de Dieu ».

Pour la fondation des Filles de Marie Immaculée, la Providence avait mis sur son chemin une demoiselle de la haute société agenaise, **Adèle de Batz de Trenquelléon**, en religion, Mère Marie de la Conception. Ame ardente, avide de se sacrifier et de se dévouer, elle a pu, grâce à son influence et guidée par la sagesse du Bon Père, grouper un certain nombre d'amies, désireuses comme elle de se dévouer à Dieu et à Marie. Dès 1816, leurs règles sont prêtes, et leur première communauté s'inaugure à Agen. Leur but : missionnaires de Marie. Mission en permanence, attirant les âmes, et, suivant les méthodes du fondateur, les consacrant à Marie pour les vouer aux besognes apostoliques. Elles revêtent l'habit ordinaire des personnes consacrées à Dieu, plus une ceinture blanche, insigne de leur « dévouement » marial.

La Société de Marie naît peu après, à Bordeaux même, au sein de la grande Congrégation-mère dont elle marque le magnifique aboutissement. C'est une création vraiment singulière que celle des Marianistes. Leur fondateur se révèle surtout ici comme l'homme à la fois avisé et saintement audacieux, qui tient à ne frustrer aucun des desseins maternels qui ont présidé à la première éclosion de l'entreprise. La Vierge, qui entend restituer à son Fils la place qui lui revient dans le monde nouveau issu de la Révolution, inspire à son serviteur des vues

d'une telle ampleur qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître tout le plan de l'Action catholique, tel qu'il s'est déroulé au cours du siècle dernier et tel qu'il se précise en s'amplifiant à l'heure actuelle.

Déjà, dans ses Congrégations mariales, M. Chaminade avait associé les **laïques de toute condition** à l'apostolat de l'Eglise, et nul d'entre eux n'aurait accueilli comme une nouveauté l'appel que Sa Sainteté Pie XI fait entendre inlassablement aux chrétiens d'aujourd'hui. Dans la jeune Société de Marie, cette association de prêtres et de laïcs en vue d'un meilleur apostolat, atteint son suprême degré, du fait d'une vie commune et toute fraternelle. La première communauté marianiste en était le vivant exemplaire : deux ecclésiastiques, un professeur, deux employés de commerce, deux ouvriers tonneliers. Plus tard, la Société, en se développant, organisera, sous le contrôle de Rome, la répartition des charges et des fonctions : mais le principe de collaboration intime sur le plan d'une règle et d'engagements communs à tous, sera maintenu. Du dehors, on ne les distinguera que peu ou point du reste des mortels : citadins, ils resteront vêtus à la mode de l'époque : ils veulent surtout édifier, et, par leur modestie, donner la preuve que l'Évangile est toujours vivant et actuel. Seul un anneau d'or, plus remarqué peut-être chez les prêtres que chez les laïcs, brille à leur dextre. C'est peu de chose, et cependant le signe que cet anneau possède est d'une valeur incomparable pour la vie mariale de M. Chaminade et de ses fils.

L'ANNEAU, SYMBOLE D'UN VŒU MARIAL

Écoutons le Fondateur nous dire lui-même ce que veut dire cet anneau dont il arme la main de ses fils : « L'anneau, dit-il, leur rappelle sans cesse l'alliance qu'ils ont contractée avec l'auguste Marie ». Mais il faut remarquer que ce contrat d'alliance est signé au pied des autels et contresigné par l'autorité infallible de l'Eglise. C'est un vœu, non pas privé, mais officiel, vœu de religion, vœu marial par excellence, vœu unique dans l'histoire des fondations religieuses et qui représente, semble-t-il, le plus haut degré de piété envers la très sainte Vierge. Bien plus, ce vœu n'est pas un simple codicille au bas de la donation traditionnelle des trois vœux communs à toute société religieuse. Si Rome a reconnu et sanctionné le vœu de « **stabilité** » des religieux de Marie, c'est que pour eux ce vœu explicite le sens et la portée de leur profession religieuse : le « dévouement » total et définitif à la très sainte

Vierge, la vie mariale parvenue à sa plénitude, telle qu'elle débordait du cœur de M. Chaminade, pour se répandre dans le cœur de ses fils et de ses filles, et par eux à travers le monde. Ecoutons-le encore exposer dans une page sublime l'excellence de ce qu'il appelait le don de Dieu à sa famille religieuse

« Vous savez, dit-il, que nous avons, dans la grande tribu des Ordres religieux, un air de famille qui nous distingue essentiellement de tous les autres. Essayons de décrire ce caractère. Tous les âges de l'Eglise sont marqués par les combats et les glorieux triomphes de l'auguste Marie. Depuis que le Seigneur a soufflé l'inimitié entre Elle et le serpent, Elle a constamment vaincu le monde et l'enfer. Toutes les hérésies, nous dit l'Eglise, ont incliné le front devant la très sainte Vierge, et peu à peu, Elle les a réduites au silence du néant. Or, aujourd'hui, la grande hérésie régnante est l'indifférence religieuse qui va engourdissant les âmes dans la torpeur de l'égoïsme et dans le marasme des passions. Le divin flambeau de la foi pâlit et se meurt dans le sein de la chrétienté ; la vertu fuit, devenant de plus en plus rare, et les vices se déchaînent au moment prédit d'une défection générale et d'une apostasie de fait presque universelle.

« Cette peinture si tristement fidèle de notre époque est loin toutefois de nous décourager. La puissance de Marie n'est pas diminuée. Nous croyons fermement qu'Elle est aujourd'hui, comme autrefois, la Femme par excellence, cette Femme promise pour écraser la tête du serpent, et Jésus-Christ, en ne l'appelant jamais que de ce grand nom, nous apprend qu'Elle est l'espérance, la joie, la vie de l'Eglise et la terreur de l'enfer. A Elle donc est réservée de nos jours une grande victoire, à Elle appartient la gloire de sauver la foi du naufrage dont elle est menacée parmi nous. Or, nous avons compris cette pensée du ciel et nous nous sommes empressés d'offrir à Marie nos faibles services pour travailler sous ses ordres et combattre à ses côtés. Nous nous sommes enrôlés sous sa bannière, comme ses soldats et ses ministres, et nous nous *sommes engagés par un vœu spécial, celui de stabilité, à la seconder* de toutes nos forces jusqu'à la fin de notre vie, dans sa noble lutte contre l'enfer,

« Et comme un Ordre justement célèbre a pris le nom et l'étendard de Jésus-Christ, nous avons pris le nom et l'étendard de Marie, prêts à voler partout où Elle nous appellera, pour étendre son culte, et, par lui, le royaume de Dieu dans les âmes.

« Et voilà bien le caractère distinctif et l'air de famille de notre

Institut. Nous sommes spécialement les auxiliaires et les instruments de la très sainte Vierge dans la grande œuvre de la réformation des mœurs, du soutien et de l'accroissement de la foi, et, par le fait, de la sanctification du prochain.

« Ici, une difficulté se présente, et, bien qu'elle soit plus apparente que réelle, vous me permettrez de la résoudre avec vous : tous les ordres religieux, me dira-t-on, ont honoré Marie d'une manière spéciale et se sont fait gloire de lui appartenir. - Je répondrai que nous sommes loin de prétendre que le culte de la très sainte Vierge soit notre apanage exclusif. Ce serait là, en vérité, une bien sottise prétention ; car, qui a pu aimer le Fils, sans aimer la Mère ? Mais ce que je regarde comme le caractère propre de notre Institut, *ce qui me paraît sans exemple dans les fondations connues*, c'est que, pour le répéter, c'est en son nom et pour sa gloire que nous embrassons la vie religieuse; c'est pour nous dévouer à Elle, corps et bien, pour la faire connaître, aimer et servir, bien convaincus que nous ne ramènerons les hommes à Jésus que par sa très sainte Mère, parce que nous croyons, avec les saints Docteurs, qu'Elle est notre espérance. *tota ratio spei nostrae*, notre Mère, notre refuge, notre secours, notre force, notre vie. Et puis, je vous répondrai encore que si d'autres Ordres ont cela de commun avec nous, nous devons les féliciter et les inviter à rivaliser avec nous de zèle et d'amour, afin de publier partout l'auguste nom de Marie et ses ineffables bienfaits.

« Voilà notre doctrine sur le vœu de stabilité. Voilà notre signe de ralliement et notre marque distinctive. Ce vœu nous attache à Marie d'une manière plus spéciale que les autres religieux; nous avons un titre de plus, et un titre singulièrement fort, à sa préférence. Elle nous adopte avec plus de privilèges ; Elle reçoit avec délices notre promesse spéciale de lui être à jamais fidèles et dévoués- puis, Elle nous enrôle dans sa milice, et nous consacre comme ses apôtres. Y a-t-il rien de plus noble et de plus parfait que de se dévouer au service de la Mère de Dieu, et de s'abandonner à sa conduite maternelle, comme fit Jésus-Christ lui-même ?

« Parmi les nombreuses Congrégations, formées dans tous les siècles et sous tous les climats, les unes sont appelées à telle fin particulière, et les autres, à telle autre. Or nous, les derniers de tous, nous qui nous croyons appelés par Marie Elle-même, pour la seconder de tout notre pouvoir dans sa lutte contre la grande hérésie de cette époque, nous avons pris pour devise, comme nous le déclarons dans nos Constitutions,

ces mots de la très sainte Vierge aux serviteurs de Cana : « Faites tout ce qu'il vous dira. »

Tout le reste de la vie du Bon Père s'employa à parfaire l'œuvre que la très sainte Vierge lui avait inspirée, à la défendre contre toutes les tentatives de déviation et de tiédeur, à l'étendre à travers la France et même au-delà. Sa confiance et son amour éclatent tout au long de son active correspondance : « La Société est visiblement et de l'aveu de tous une œuvre de Dieu, placée spécialement sous l'auguste patronage de sa très sainte Mère. Que ne pourrions-nous pas faire sous les auspices de notre auguste Mère et Patronne ! » Et encore : « Depuis longtemps je ne vis et je ne respire que pour propager le culte de cette auguste Vierge et faire ainsi tous les jours s'accroître et se multiplier sa famille. »

Les fondations de M. Chaminade ont été bénies de Dieu et de Marie. En dépit des persécutions et des crises, elles s'efforcent de répondre aux nobles enthousiasmes de leur Bon Père et de prêcher après lui le devoir et le bonheur d'aller à Jésus par Marie, de combattre pour la cause de Jésus sous les ordres de Marie.

La vie mariale que M. Chaminade inspirait ainsi à ses enfants n'était pas affaire de pur sentiment; elle s'appuyait sur le roc solide de la foi catholique et sur l'exemple de Jésus lui-même. Ici encore le Bon Père avait un don « d'inspiration » qui lui appartient bien en propre et que le Bienheureux Grignon de Montfort, dont les écrits étaient encore inconnus du vivant de M. Chaminade, aurait accueilli comme le couronnement suprême de son propre message.

JÉSUS, MODÈLE PARFAIT DE LA VIE MARIALE

Pour nous tous, chrétiens du monde, prêtres ou religieux, l'idéal, le modèle à suivre, c'est en tout et toujours notre divin Maître. Modèle, oui, mais combien suréminent ! Modèle qui vit dans son Eglise et dans l'âme de ceux qui s'efforcent de le reproduire, guidant leurs pauvres essais. Même dans la vie religieuse, surtout dans la vie religieuse, on se rend compte de l'abîme qui nous sépare de sa perfection et de sa grandeur. Le Christ ne peut être reproduit, revécu, que par l'effort de toutes les âmes réunies dans la Sainte Eglise, son corps mystique. Ce n'est pas chaque âme individuelle ni même chaque groupe d'âmes ferventes qui est

capable de réaliser tout le Christ. La division du saint travail s'impose. Chaque famille religieuse s'efforcera de reproduire un aspect, une perfection du Christ total ; ce sera là sa vocation, le don de Dieu à exploiter et à vivre aussi pleinement que possible. Admirable floraison du jardin de l'Eglise après vingt siècles de vie religieuse !

« Personne, dit l'Apôtre, ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été mis, c'est-à-dire Jésus-Christ ». « Ainsi donc, écrit M. Chaminade, s'inspirant de Bossuet, Jésus-Christ est le fondement sur lequel je prétends appuyer toute notre dévotion à la Très Sainte Vierge, fondement immuable que les ennemis de la gloire de Marie chercheraient vainement à ébranler ». - « Jésus-Christ a pratiqué toutes les vertus jusqu'à la plus sublime perfection, mais il en est dont la pratique est spécialement entrée dans l'accomplissement de ses adorables mystères, tel son amour pour la Très Sainte Vierge ».

Un des principaux aspects de la vie du Christ est donc sans contredit sa dévotion envers sa Mère Marie, dévotion qui le retient auprès d'Elle, lui, le Sauveur, pendant trente années de sa vie terrestre, qui le fait associer sa Mère à tous ses mystères, y compris la Rédemption, et maintenant à sa vie glorifiée et à sa vie mystique dans l'Eglise. Se consacrer à Marie, c'est refaire le geste de Jésus, s'inspirer de ses sentiments de fils tout aimant et tout dévoué. La piété filiale de Jésus envers Marie, telle est la vertu évangélique que le Bon Père Chaminade et avec lui ses fils ont reçue en don, et que l'Eglise, la société mariale par excellence, en l'approuvant solennellement, leur a confiée de la part de Dieu.

La spiritualité du Bon Père Chaminade est entièrement mariale. Le dessein initial était de fournir à la Vierge une équipe de choix pour ses conquêtes des temps nouveaux. Et voici que, pour soutenir le moral de ses hommes, dans une guerre où les armistices sont rares, la Vierge leur met au cœur l'image de son Fils vivant pour Elle et sauvant le monde avec Elle. Etre le Jésus de Marie, tel est l'idéal que M. Chaminade propose à tous les chrétiens et plus spécialement aux membres de ses familles religieuses. Pour ceux-ci, il n'en est pas de plus beau.

M. Chaminade mourut en janvier 1850, à la fin de sa 88^e année, dans l'humble demeure qu'il possédait à côté de la chapelle de la Madeleine où il avait tant prié Marie et travaillé pour Elle. Son sépulcre, au cimetière de la Chartreuse, est surmonté d'une statue de la Vierge portée sur les

nuées de son Assomption. Depuis plus d'un demi-siècle, cette tombe est devenue en toute saison, un énorme bouquet de fleurs toujours fraîches, encadrant d'innombrables ex-votos. Des inscriptions multiples révèlent des grâces obtenues par l'intercession du Serviteur de Dieu et de Marie. Ça et là d'humbles rosaires, hommage des pauvres, mêlent leurs chaînes aux autres offrandes, comme s'ils réclamaient au ciel l'Ave Maria de celui qui, sur terre, « ne vivait et ne respirait que pour l'honneur de Notre-Dame ».

L. G. (P. Louis Gadiou sm ?)

Table

Chap.		Page
I	Le Père Chaminade : de Périgueux à Bordeaux	5
II.	Périgueux	9
III.	G.-J. Chaminade à Mussidan	13
IV.	G.-J. Chaminade et Verdélais	25
V.	La vie marial du Bon Père Chaminade	41

Un siècle plus tôt,
cet ex-voto aurait pu être offert par G.-Joseph Chaminade !

